



THE ECONOMICS OF
LAND DEGRADATION

Initiative «Économie de la dégradation des terres» (ELD): **Rapport pour le secteur privé**



**Gestion durable des terres –
une opportunité commerciale**



www.eld-initiative.org

Coordonné par:

Naomi Stewart (consultante), Hannes Etter (GIZ) et Tobias Gerhartsreiter

Auteurs:

Akima Cornell (CH2M), Jonathon Weier (CH2M), Naomi Stewart (Consultant ELD), James Spurgeon (Sustain Value), Hannes Etter (GIZ), Richard Thomas (ICARDA), Nicola Favretto (UNU-INWEH), Andrew Chilombo (GEF), Niek van Duivenbooden (FGI), Christy van Beek (FGI) et Tomek de Ponti (FGI)

Édité (anglais):

Naomi Stewart (consultante), Hannes Etter (GIZ) et Tobias Gerhartsreiter

Édité (français):

Barbara AL Johnson

Évaluateurs externes:

Siv Øyeste (GM), Simone Quatrini (GM), Violaine Berger (WBCSD) et Lee Gross (EcoAgriculture Partners)

Photographie: Mimicry/Pexels (couverture); GEF (pg. 7); Global Water Forum (pg. 14); Ursula Meissner/GIZ (pg. 24); Office Now (pg. 28); CAFOD (pg. 39)

Conception visuelle: MediaCompany, Bonn Office

Mise en page: kipconcept GmbH, Bonn

Pour un complément d'informations ou soumettre des commentaires, veuillez contacter:

Secrétariat de l'ELD

info@eld-initiative.org

Mark Schauer

c/o Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Friedrich-Ebert-Allee 36

53113 Bonn, Allemagne

Citation:

Cornell, A., Weier, J., Stewart, N., Spurgeon, J., Etter, H., Thomas, R., Favretto, N., Chilombo, A., van Duivenbooden, N., van Beek, C., et de Ponti, T. (2016). Initiative « Économie de la dégradation des terres »: Rapport pour le secteur privé. Gestion durable des terres – une opportunité commerciale. GIZ: Bonn, Germany.
Disponible sur www.eld-initiative.org

Initiative «Économie de la
dégradation des terres» (ELD):
Rapport pour le secteur privé

**Gestion durable des terres –
une opportunité commerciale**

Juillet 2016

www.eld-initiative.org



Avant-propos

Les objectifs de développement durable (ODD) que les nations ont adoptés en septembre 2015 promettent un nouveau départ pour notre planète. En effet, les ODD reconnaissent que l'état des ressources environnementales limitées de la planète (des terres, des forêts, des océans et du climat) est un composant essentiel de la prospérité du monde.

Il est de plus en plus claire que la dégradation de l'environnement (et notamment la dégradation des terres) est en train de freiner sérieusement notre capacité à mener à bien nos ambitions pour le développement. Nous devons agir au plus vite pour inverser ces tendances.

À bien des égards les terres et la santé des sols sont la clé dans de la réussite des ODD.

Les sols sains sont la base de tous les écosystèmes terrestres naturels et agricoles. Ces écosystèmes, à leur tour, fournissent la majeure partie de l'approvisionnement alimentaire mondial, des ressources naturelles et de la biodiversité du monde. Les moyens de subsistance de plus de 1,2 milliard d'habitants de la planète dépendent directement de la santé des sols.

La présence de sols sains et de paysages productifs sont essentiels pour la résilience. En effet, la capacité à rebondir des écosystèmes et des sociétés augmente si les sols sont productifs.

Enfin, les sols sains emmagasinent davantage de carbone et peuvent donc fortement contribuer à l'atténuer le changement climatique.

Sachant qu'environ 24% des terres agricoles utiles de la planète sont dégradées au point d'engendrer une perte économique estimée à 400 milliards d'USD par an, il est indispensable d'appuyer les investissements qui luttent contre la dégradation des terres.

L'adoption du concept de «neutralité de la dégradation des terres» lors de la COP 12 de la CNULD à Ankara en 2015 a permis de renforcer l'élan politique mondial en faveur de la lutte contre la dégradation des terres.

Cette bataille sera, en grande partie, remportée ou perdue par le secteur privé. C'est en effet le secteur privé, qu'il s'agisse des petits propriétaires locaux ou de conglomérats multinationaux, qui prend la majorité des décisions en matière de gestion des terres.

Ce rapport, publié par l'Initiative «Économie de la dégradation des terres», montre aux entreprises le bien-fondé d'une gestion durable des terres. Le rapport étudie de manière approfondie les incitations économiques à l'action (ou leur absence), et s'efforce de démontrer que les partenariats multi-parties prenantes entre le secteur privé, la société civile et le gouvernement peuvent encourager la mobilisation. Il présente également des possibilités d'investissement dans la gestion durable des terres pour diverses catégories d'entreprises dans différentes régions.

J'espère que ce rapport donne l'élan nécessaire au secteur privé à agir, en collaboration avec d'autres parties prenantes, pour augmenter les investissements dans la gestion durable des terres afin de préserver notre capital naturel. Le Fonds pour l'environnement mondial se tient prêt à appuyer ces efforts.




Naoko Ishii
PDG du FEM

À propos de l'Initiative ELD

L'Initiative « Économie de la dégradation des terres » (ELD) est une collaboration internationale qui réalise une évaluation de l'économie de la dégradation des terres au niveau mondial et qui souligne les effets bénéfiques d'une gestion durable des terres. En collaboration avec une équipe composée de scientifiques, de praticiens, des décideurs (y compris les décideurs politiques) et de toutes les parties prenantes concernées, l'Initiative s'efforce d'apporter une approche qui se repose sur des bases scientifiques solides, qui est politiquement pertinente et respectueuse du contexte socio-économique, et qui est aussi économiquement viable ainsi que enrichissante. Il est absolument nécessaire de mettre en œuvre une gestion plus durable des terres si l'on considère les énormes enjeux environnementaux et socio-économiques auxquels nous sommes tous confrontés, qu'il s'agisse de la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique, de la malnutrition, du changement climatique, d'une population mondiale en plein essor ou du déclin de la biodiversité, des écosystèmes et de leurs services.

Pour que toutes les parties prenantes prennent des décisions réfléchies et éclairées sur le type et le montant des investissements dans une gestion durable des terres, il est important que les parties prenantes comprennent les coûts de l'inaction et les avantages de l'action. Même si les techniques de gestion durable des terres sont parfaitement connues, de nombreux obstacles subsistent, et les aspects financiers et économiques sont souvent mis en avant pour justifier l'inaction. Si toutes les parties prenantes ne parviennent pas à comprendre la valeur des terres, ces dernières ne pourront pas être gérées de manière durable, ce qui laissera les générations futures confrontées à une diminution des choix et des solutions possible pour assurer le bien-être humain et environnemental. Une compréhension plus approfondie de la valeur économique des terres permettra également de rectifier le déséquilibre qui peut se produire entre valeur financière et valeur économique des terres. Par exemple, la spéculation foncière et l'appropriation illégale des terres sont souvent dissociées de la valeur économique réelle qui peut être tirée des

terres et des services qu'elles fournissent. Cette divergence risque de se renforcer avec la pénurie croissante de terres agricoles, mais aussi parce que les terres sont de plus en plus souvent considérées comme de la marchandise. La valeur économique offre un langage commun qui aidera les entités à choisir entre différentes utilisations possibles des terres, à créer de nouveaux marchés liés à la qualité environnementale et à concevoir différentes solutions de gestion des terres permettant d'inverser et de mettre un terme à la dégradation des terres. Il est important de noter que les incitations économiques qui en résultent doivent être mises en place dans un environnement favorable basé sur l'élimination des obstacles culturels, environnementaux, juridiques, sociaux et techniques et en tenant compte de la nécessité d'une répartition équitable des avantages des terres entre toutes les parties prenantes. Même si nous disposons de nombreuses méthodes, d'évaluations et d'approches adaptées, l'Initiative ELD prône l'utilisation de la valeur économique totale (calculée au moyen d'une analyse coûts-avantages), car cette valeur offre une compréhension large et fédératrice de l'économie de la dégradation des terres. Cette méthode est généralement acceptée par les gouvernements et par les autres parties prenantes en tant qu'outil de prise de décision. Elle évite l'utilisation d'autres outils qui nécessiteraient une modification fondamentale des systèmes existants. À cette fin, l'Initiative ELD fonctionne en vertu de la vision et de la mission suivante:

Vision

Les partenaires de l'Initiative ELD ont pour objectif de transformer la compréhension mondiale de la valeur des terres et de sensibiliser le public et les acteurs concernés à l'intérêt d'une gestion durable des terres afin de prévenir la diminution du capital naturel, de préserver les services écosystémiques, de lutter contre le changement climatique, de favoriser la sécurité alimentaire, énergétique et hydrique, et de créer les capacités nécessaires à l'utilisation d'informations économiques dans la gestion durable des terres.



Énoncé de mission

Le rôle central et l'objectif principal de l'Initiative ELD par le biais de partenariats interdisciplinaire,

- Nous élaborons un cadre holistique basé sur une méthodologie reconnue afin de prendre en compte la valeur économique de la gestion durable des terres dans les processus de décision politiques;
- Nous préparons un argumentaire économique rigoureux mettant en avant les avantages liés à l'adoption d'une gestion durable des terres à tous les niveaux (local, régional et mondial), tout en appliquant/utilisant une approche à plusieurs niveaux;
- Nous offrons aux experts et aux décideurs de tous niveaux des solutions de renforcement des capacités en utilisant des formats innovants;
- Nous lançons des solutions, des activités et des politiques efficaces pour réduire la dégradation des terres, atténuer le changement climatique et garantir la sécurité alimentaire, énergétique et hydrique à l'échelle mondiale;
- Nous intégrons la valeur économique des terres dans les stratégies nationales et internationales liées aux ODD et à la NDT.
- Nous estimons les avantages socioéconomiques liés à l'adoption de pratiques de gestion durable des terres et les comparons aux coûts de ces pratiques;
- Nous stimulons le développement d'utilisations des terres capables d'offrir à tous des moyens de subsistance satisfaisants et sécurisés tout en faisant prospérer le capital naturel, en améliorant les services écosystémiques, en favorisant la résilience et en luttant contre le changement climatique;
- Nous renforçons la prise de conscience de la valeur totale des terres et des services écosystémiques associés;
- Nous renforçons les capacités des décideurs et des utilisateurs des terres grâce à des formats innovants; et
- Nous intégrons tous les avantages des terres dans les stratégies nationales et internationales d'utilisation des terres en proposant des solutions efficaces, adaptées aux besoins spécifiques des pays ou des régions, avec notamment des politiques et des activités destinées à réduire la dégradation des terres, à atténuer le changement climatique et les pertes de biodiversité et à assurer la sécurité alimentaire, énergétique et hydrique à l'échelle mondiale.

Sigles et acronymes

OC	Organisation communautaire
OSC	Organisation de la société civile
ELD	Initiative « Économie de la dégradation des terres »
EUR	Euro (monnaie)
ITF	Initiative des terres fertiles
FIDA	Fonds international de développement agricole
MIFM	Mécanismes d'incitation fondés sur le marché
PMF FEM	Programme de Micro Financements du Fonds pour l'environnement mondial
MM	Mécanisme mondial
GRI	Global Reporting Initiative
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
ONG	Organisation non-gouvernementale
IRIF	Investissements responsables dans l'immobilier et le foncier
RSI	Retour sur investissement
GDT	Gestion durable des terres
FTN	Firme Multinationale
CNULD	Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
USA	États-Unis d'Amérique
USD	Dollar américain
VGGT	Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts
WBCSD	Conseil mondial des affaires pour le développement durable (World Business Council on Sustainable Development)

Résumé analytique

Avec près d'un tiers des terres arables du monde dégradées, des pertes annuelles estimées entre 6,3 et 10,6 billions d'USD et la nécessité d'augmenter de 70% la production alimentaire issue des terres d'ici à 2050, nous ne pouvons tout simplement plus nous permettre d'ignorer les pertes de production potentielle qui résultent d'une gestion négligente des terres. À chaque fois que la terre ne produit pas au mieux de ses possibilités, elle devient une ressource sous-performante qui requiert des investissements pour garantir la viabilité des futures chaînes d'approvisionnement dont dépendent de nombreuses industries.

La gestion durable des terres et des paysages commencent à être reconnus comme des facteurs essentiels de la réussite des programmes mondiaux tels que les objectifs de développement durable et les conventions des Nations unies sur le climat, la biodiversité et la désertification. Cette évolution du paysage politique offre des avantages substantiels aux entreprises qui investissent dans la gestion durable des terres au sein de leurs chaînes de valeur. Les prévisions de retour sur investissement sont particulièrement bonnes dans les secteurs à risque tels que l'alimentation et les boissons, le bâtiment, les services publics, l'exploitation minière, l'énergie renouvelable issue de la biomasse, les approvisionnements en eau propre, etc. En même temps, les investissements créent de la valeur partagée qui bénéficie équitablement à toutes les personnes impliquées dans la gestion des terres. Avec 2 milliards d'hectares éligibles à une restauration/réhabilitation, l'inversion de la tendance à la dégradation des terres apportera de multiples avantages tout en aidant à la résolution des grands enjeux mondiaux que sont le changement climatique, la perte de biodiversité, la réduction de la pauvreté et la faim.

Dans ce rapport, l'Initiative ELD décrit les opportunités et les avantages que le secteur privé peut tirer d'un investissement direct ou indirect dans la gestion durable des terres, par exemple l'obtention de rendements améliorés pour des biens tels que les aliments, les fibres et le bois, la création de nouvelles opportunités commerciales et de nouveaux

marchés, et l'acceptabilité sociale de ses opérations. Il s'appuie sur le rapport de 2013 qui évaluait l'exposition des entreprises au risque de dégradation des terres.

Le rapport propose différents moyens permettant aux petites, moyennes et grandes entreprises de se positionner pour tirer parti d'avantages potentiels, tels que: 1) la création de nouveaux produits et marchés capables d'utiliser efficacement les ressources et particulièrement adaptés aux sites de restauration et de réhabilitation; et 2) l'amélioration des marchés existants grâce à une hausse de la production et de la valeur ajoutée. De nombreuses entreprises sont déjà conscientes qu'elles doivent accroître leur responsabilité environnementale et qu'elles peuvent en tirer des avantages concurrentiels. Le rapport évoque également les obstacles et les incitations et propose des méthodes pour les gérer. L'accent est mis sur la création de nouveaux partenariats avec la société civile et les gouvernements, partenariats qui doivent être rentables, répartir les avantages entre toutes les parties prenantes, assurer le maintien de services écosystémiques valorisés et créer des environnements qui sont favorables aux investissements et à la mise en œuvre et qui ne constituent pas une menace pour les participants.

Les difficultés liées à la mise en place d'une gestion durable des terres sont nombreuses, mais nous estimons que les stratégies de transformation du marché qui doivent être appliquées seront mieux éclairées par le travail réalisé par l'Initiative ELD dans cette publication et par l'appui continu que l'ELD apporte au secteur privé en vue d'assurer la transition vers des pratiques de gestion durable des terres et d'en tirer des avantages.

Table des Matières

	Avant-propos	5
	À propos de l'Initiative ELD	6
	Sigles et acronymes	8
	Résumé analytique	9
Chapitre 1	Démontrer aux entreprises le bien-fondé d'une gestion durable des terres	12
	Introduction	12
	Opportunités et avantages d'un investissement dans la gestion durable des terres	14
	Risques et enjeux associés aux opportunités	15
Chapitre 2	Obstacles et incitations économiques à l'action	16
	Obstacles	16
	<i>Économiques</i>	16
	<i>Techniques</i>	18
	<i>Culturels</i>	19
	<i>Juridiques</i>	20
	Incitations économiques	21
Chapitre 3	Catégories d'entreprises et options d'investissement	24
	Agriculteurs et petits exploitants	24
	Petites entreprises	25
	<i>Biens</i>	25
	<i>Services</i>	26
	Moyennes entreprises	27
	Grandes entreprises	28
	Multinationales	29

Chapitre 4

Partenariats avec la société civile et les organisations non-gouvernementales ... 34

Avantages du partenariat 34

Image et crédibilité 34

Accès aux marchés 35

Expertise et innovation 35

Réseaux 37

Étapes de la création d'un partenariat 39

Définir l'objectif 39

Identifier et choisir une ONG 40

Recruter l'ONG choisie 40

Évaluation et analyse 41

Chapitre 5

Pistes d'action 42

Réseaux 43

 Outils et méthodes d'appréciation chiffrée des opportunités de
gestion durable des terres 45

Transposition à grande échelle 46

Recommandations: 49

Conclusion 50

Références bibliographiques 52

Liste des figures 56

Liste des tableaux 56

Liste des études de cas 57

Liste des encadrés 57

Démontrer aux entreprises le bien-fondé d'une gestion durable des terres

Introduction

La dégradation des terres est un problème mondial, qui est particulièrement exacerbé dans les régions semi-arides et sèches. Les terres mal utilisées et mal gérées engendrent des pertes de valeur des systèmes écosystémiques qui atteignent chaque année entre 6,2 et 10,3 billions d'USD au niveau mondial¹. Dans de nombreuses régions, comme l'Afrique subsaharienne ou l'Asie du Sud-est, plus de la moitié des terres ont des sols de mauvaise qualité², et 12 millions d'hectares de terres sont dégradés chaque année alors que 20 millions de tonnes de grains auraient pu être cultivées³. La dégradation des terres est un problème majeur pour le secteur privé en raison de l'impact sur plusieurs points de la chaîne d'approvisionnement et de l'effet négatif sur les profits et sur la stabilité à long terme. Les avantages multiples générés par les paysages productifs ne sont pas valorisés comme ils devraient l'être. Toutefois, ces valeurs peuvent quand même être incorporées par le biais du capital naturel (c'est-à-dire, du stock de ressources naturelles produisant un flux de avantages écosystémiques pour les êtres humains), et notamment de la valeur économique que les terres représentent au-delà du simple prix des biens et des nombreux autres services écosystémiques qui ont un impact direct sur les entreprises, par exemple, leur valeur pour les loisirs ou pour la prévention des inondations et de l'érosion. Le problème de la sous-évaluation des terres et des écosystèmes terrestres vient, en grande partie, du fait que la priorité est donnée :

- Aux gains à court terme basé sur la maximisation de la valeur financière des terres qui est souvent considérée comme le principal moteur des politiques et usages qui y sont associés;
- une méconnaissance des impacts négatifs des activités, qualifiés, en termes économiques, d'externalités négatives;
- des prix qui ne tiennent pas compte des avantages des terres et des écosystèmes terrestres et qui ne reflètent pas l'impact environnemental des activités associées.

Ce dernier point est particulièrement important car il signifie qu'aucune structure des incitations n'est mise en place pour encourager les personnes, les entreprises et les gouvernements à prendre des décisions de gestion durable des terres (GDT).

Lorsque les terres ne sont pas exploitées à leur plein potentiel, elles peuvent être considérées comme une ressource sous-performant, source de dépenses et de pertes pour toutes les parties prenantes. Pour le secteur privé, la dégradation des terres génère des pertes en termes de croissance future et d'activité actuelle, en raison de la diminution des stocks et des flux de capital naturel, de la hausse des prix de ressources de plus en plus rares, d'une baisse de la productivité (due à la chute régulière des prix financiers et à la perte de valeur de revente), de l'instabilité politique accrue et des coûts sociaux liés aux problèmes de santé, à l'abandon des champs, à la migration, etc. Cela se concrétise par des pertes de production mais aussi par des coûts récurrents liés à l'utilisation d'intrants supplémentaires (engrais ou eau) ou à la réhabilitation. Au final, la destruction du capital naturel limite la croissance et la prospérité et a des implications intergénérationnelles négatives⁴.

L'ELD Business Brief (2013, p. 21⁵) a évalué les secteurs en terme d'exposition aux risques associés à la dégradation des terres. Il a montré que les personnes soumises aux risques les plus élevés sont celles qui dépendent directement des terres, quand la résilience de la chaîne d'approvisionnement est menacée par le changement climatique, les pénuries d'eau et la dégradation des écosystèmes⁶. Par exemple :

- ressources de base (foresterie, papiers et métaux);
- construction et matériaux;
- alimentations et boissons;
- biens et services industriels (transport, conditionnement, etc.);
- loisirs et voyages (compagnies aériennes, hôtels, etc.);

- écotourisme;
- biens personnels et domestiques (produits électroniques grand public, tabac, etc.); et
- services publics (eau, électricité).

ENCADRÉ 1.1

Principaux termes et définitions

La **dégradation des terres** désigne «toute réduction ou perte de la capacité de production organique ou économique des terres du aux activités humaines et exacerbées par des processus naturels et souvent amplifiées par les impacts du changement climatique et de la perte de biodiversité⁷».

La **gestion durable des terres (GDT)** est un moyen de s'assurer que les services écosystémiques et la capacité productive des terres sont maintenus ou améliorés au fil du temps. D'après la CNULD, la GDT regroupe des pratiques d'utilisation des terres qui permettent de s'assurer que les terres, l'eau et la végétation viennent appuyer des systèmes de production terrestres favorables aux générations actuelles et futures. Elle a pour but d'améliorer le bien-être économique et social des communautés touchées, de garantir la pérennité des services écosystémiques et de renforcer la capacité d'adaptation au changement climatique⁸.

La **restauration** est un processus qui initie ou accélère la remise en état d'un écosystème terrestre dégradé en termes de santé, d'intégrité et de durabilité. La restauration des terres a pour but de ramener une parcelle de terre à un état proche de ce qu'il était avant d'être perturbé.

La **réhabilitation** est un processus qui vise à régénérer la capacité des terres à fournir un certain nombre de biens et de services écosystémiques. La réhabilitation ne ramène pas nécessairement les terres à l'état dans lequel elles étaient avant d'être perturbées.

Les **services écosystémiques** sont les avantages que l'environnement apporte aux populations sous la forme de services d'approvisionnement (aliments, eau, etc.), de services de régulation (prévention des inondations, etc.), de services d'assistance (habitat des espèces, diversité génétique, etc.) et de services culturels (loisirs et valeurs de conservation/nonutilisation)⁹.

Toutefois, toute entreprise qui détient, gère et dépend des terres ou des écosystèmes terrestres au sein de sa chaîne d'approvisionnement peuvent être confrontés à des risques et à des pertes lorsque la capacité productive des terres est dégradée. En outre, toute marque ou activité d'une entreprise peut voir sa réputation ternie en cas d'association (même indirecte) avec la dégradation des terres. La mise en œuvre d'une GDT peut donc être bénéfique pour les entreprises qui peuvent ainsi sécuriser leur accès aux matières premières, soutenir et élargir leur production de denrées agricoles et obtenir des avantages sociaux, économiques et environnementaux.

Il faut abandonner les pratiques qui contribuent à la dégradation des terres au profit de la GDT, pour éviter les risques de réduire le fossé qui existe entre la maximisation des retours financiers à court terme et la valeur économique à long terme. Les approches globales permettent de mieux comprendre le potentiel économique des terres productives ainsi que d'identifier les nombreuses possibilités d'investissement et d'avantages futurs qui en découlent pour le secteur privé. Pour générer des bénéfices nets pour l'ensemble de la société, le secteur privé doit tenir compte de la valeur globale de l'environnement dans tous ses processus décisionnels. Toutes les valeurs (directes, indirectes et de non-utilisation) doivent être prises en compte dans l'évaluation des différentes options et dans l'analyse des contreparties, et les décisions doivent aussi se baser sur des scénarios futurs probables.

Il existe dans le secteur privé une grande diversité de parties prenantes ayant un lien ou une dépendance aux ressources naturelles, qui travaillent à différentes échelles et à différentes intensités. Ce rapport est destiné aux entreprises, aux investisseurs et aux secteurs financiers qui ont un impact sur les terres ou qui en dépendent, que ce soit en tant que producteurs primaires, par l'intermédiaire de leurs chaînes de valeur ou en tant qu'investisseurs. Il s'agit autant des petits exploitants qui travaillent sur leurs propres parcelles que des multinationales qui s'approvisionnent auprès d'un réseau mondial de sites de production et autres entreprises. Le rapport a donc pour but de mettre en lumière la valeur ajoutée de la GDT pour les entreprises de toutes tailles et d'offrir les informations et les outils nécessaires à la mise en place de pratiques de GDT dans le secteur privé. Au vu du consensus qui existe sur la valeur ajoutée et les



retours sur investissement de la GDT, il est maintenant crucial de mettre en lumière les opportunités et les solutions qui permettront au secteur privé de se mobiliser, en coopération avec d'autres groupes de parties prenantes, pour faire de la production et de l'approvisionnement des activités plus durables.

Opportunités et avantages d'un investissement dans la gestion durable des terres

Malgré l'impact négatif de la dégradation des terres, la GDT présente de nombreuses opportunités pour les entreprises. L'amélioration des pratiques environnementales et de la gestion des terres pourrait générer jusqu'à 75 billions d'USD chaque année sous la forme de services écosystémiques¹. Il existe deux voies principales sur lesquelles les entreprises peuvent se positionner pour en tirer les avantages:

- 1) **Marchés innovants**: création de nouveaux produits, par exemple, des technologies et des produits qui limitent l'érosion ou utilisent moins d'eau, des systèmes de culture qui évitent la dégradation des terres, des moyens innovants

de transformer les plantes invasives en cultures génératrices de revenus, etc., et de nouveaux services capables de réduire la dégradation des terres et de favoriser la restauration et la réhabilitation, par exemple, des services de gestion ou de restauration des terres et des services d'éducation, de formation ou de conseil.

- 2) **Améliorations des marchés existants**: techniques et approches susceptibles d'améliorer ou d'accroître l'accès aux revenus sur les marchés existants, par exemple, récupération des pertes de production potentielles via la réhabilitation des terres, accès à des subventions et à des incitations disponibles par le biais de politiques de gestion des terres dégradées (plantation d'arbres, etc.) ou participation (accrue) à ces marchés.

La GDT offre aux entreprises de multiples moyens de **créer de la valeur partagée**¹⁰. Les questions sociales peuvent être incorporées dans les principales stratégies commerciales de l'entreprise de manière à bénéficier à la fois à la société et à la compétitivité de l'entreprise à long terme.

Lorsque la nécessité et l'opportunité d'une transition vers la GDT sont reconnues suffisamment tôt, les entreprises peuvent en tirer des **avantages concurrentiels**. Les actions proactives permettent de sécuriser les futurs approvisionnements, de maintenir des coûts d'approvisionnement raisonnables et d'améliorer la résilience aux fluctuations du marché et aux événements imprévus (catastrophes naturelles, risques liés au changement climatique, etc.¹¹).

Il est aussi possible de tirer des avantages de la **responsabilité sociétale d'entreprise** et de garantir l'acceptabilité sociale des opérations ou de l'approvisionnement en ressources (voir le *chapitre 2*). Les activités de restauration et de réhabilitation des terres permettent à l'entreprise de consolider sa réputation, mais aussi de conserver ou d'accroître ses parts de marché. Les entreprises peuvent, en effet, facturer des prix plus élevés ou continuer à travailler dans des régions où elles auraient, sans cela, fermé ou été remplacées par des entreprises de meilleure réputation.

Risques et enjeux associés aux opportunités

Malgré les nombreuses opportunités et les avantages économiques qu'offre la GDT, il existe également des risques et enjeux qui doivent être pris en compte lors du développement d'une stratégie commerciale axée sur la GDT. Lorsque les avantages liés à l'amélioration des terres sont lents à voir le jour ou se produisent trop loin du site considéré (filtration de l'eau et prévention des inondations, etc.), la volonté d'accroître les investissements peut se déliter en l'absence d'un environnement favorable, c'est-à-dire s'il n'existe pas de mécanismes de marché permettant de s'approprier financièrement ces avantages. C'est là que le dialogue et les partenariats public-privé jouent un rôle essentiel, car les politiques liées aux terres doivent tenir compte des besoins du secteur privé.

La création de nouveaux marchés peut également s'avérer difficile et demande du temps. Par exemple, le paiement des services liés aux bassins versants nécessite des contrats et des accords complexes entre les parties prenantes. À leur tour, ceux-ci exigent une bonne compréhension des contreparties et des relations de cause à effet sous-jacentes (par ex., entre la végétation, la couverture et les

types de sol, les débits d'eaux associés, etc.). Une autre difficulté consiste à garantir une répartition équitable des avantages, par exemple, lorsque l'absence de droits de propriété exclut certaines parties prenantes de la participation à un programme de paiement et exacerbe les conflits sociaux. C'est ainsi que, même si un programme de paiement peut générer des avantages financiers positifs pour certaines parties prenantes, il peut également générer des « coûts » cachés si les impacts globaux sur la société ne sont pas analysés sur la base de la valeur économique totale. C'est pour cette raison que l'Initiative ELD a choisi de chiffrer la valeur des terres en utilisant la valeur économique totale par le biais d'analyses coûts-avantages, sachant qu'avoir une parfaite compréhension de la valeur totale des terres est le meilleur moyen de prendre des décisions éclairées.

Enfin, les entreprises sont de plus en plus souvent obligées de publier des rapports et des informations sur leurs opérations et leurs pratiques. Des normes telles que la Global Reporting Initiative (voir le *chapitre 3*) obligent dorénavant les entreprises à rendre des comptes et à faire preuve de transparence, ce qui peut les inciter à investir dans des pratiques de GDT.

Obstacles et incitations économiques à l'action

La gestion durable des terres constitue une avancée positive; de récentes évaluations menées par l'Initiative ELD¹ ont permis d'en démontrer la valeur ajoutée. Différents obstacles empêchent toutefois certaines personnes ou entreprises d'adopter des mesures de GDT et de restructurer la gestion de leurs ressources. Ce chapitre traite de la prise en compte de ces obstacles, puis se penche sur des alternatives et incitations potentielles à la GDT. Il offre également des informations sur différents scénarios de mise en œuvre qui montrent la gamme des options et des opportunités disponibles pour répondre aux différents besoins du secteur privé.

Obstacles

Économiques

Du point de vue des entreprises, il existe trois grands obstacles économiques à l'utilisation durable des terres et à l'investissement dans la restauration des terres: coûts d'investissement, périodes sans revenus et risque accru en raison de l'horizon lointain de la GDT.

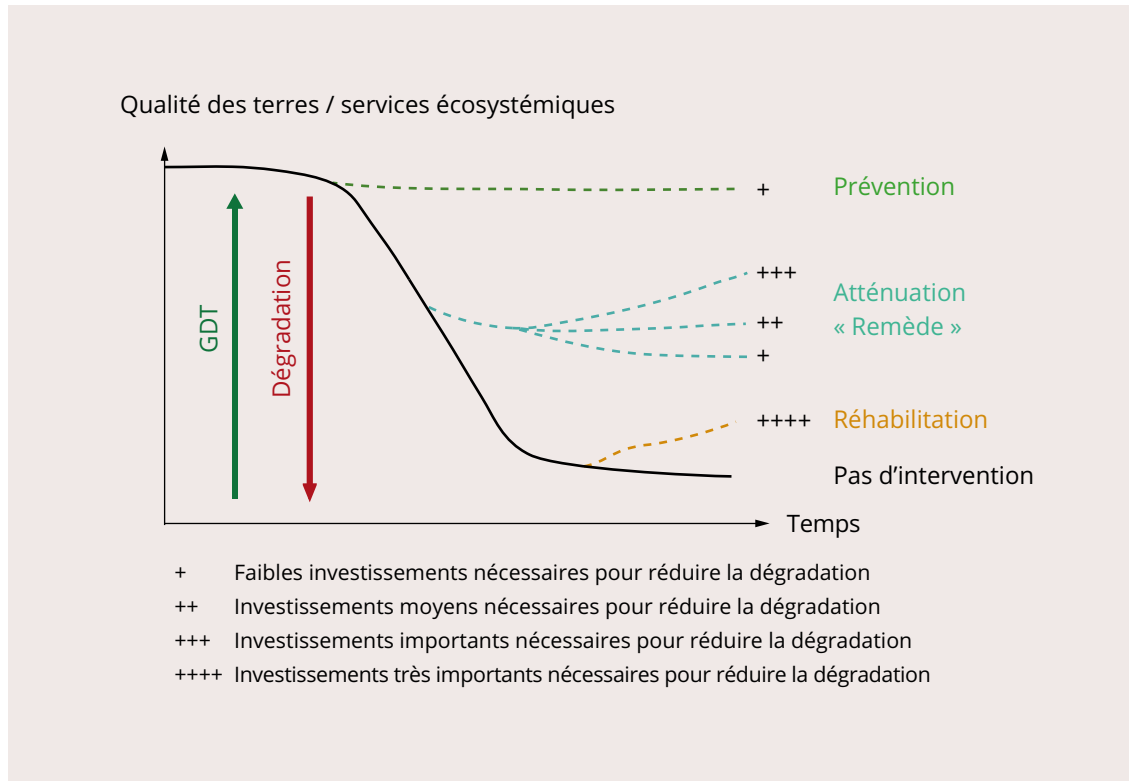
- **Coûts d'investissement** – les approches et les techniques de gestion durable des terres sont souvent synonymes de coûts initiaux importants. En l'absence de soutien juridique, politique, social et technologique, l'investissement dans des technologies et des pratiques de prévention de la dégradation peut s'avérer coûteux. Il est toutefois plus rentable d'investir dans des technologies durables au début d'un projet ou à la création d'une entreprise que de devoir payer des procédures techniques et de remédiation à un stade ultérieur, sans compter que cela permet de calculer les coûts associés dès le départ. De nombreux projets aident le secteur privé à ce niveau, notamment Terrafrica, une initiative qui coordonne les engage-

ments d'utilisation durable des terres de certains gouvernements d'Afrique subsaharienne et de certaines organisations internationales telles que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Secrétariat de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)¹². Ils coordonnent l'utilisation des fonds d'investissement provenant d'organisations internationales afin de promouvoir et d'appuyer des projets axés sur la prévention, l'atténuation et la réhabilitation de la dégradation des terres, sachant que la prévention reste l'option préférée. La *Figure 2.1* montre la différence en termes d'efforts et de coûts potentiels lorsque les pratiques de GDT sont mises en œuvre à un stade précoce.

- **Périodes sans revenus** – les retours sur investissement (RSI) sont les avantages que les investisseurs tirent de leurs investissements. Si les coûts d'investissement ne permettent pas d'atteindre la rentabilité prévue, les entreprises seront probablement moins enclines à lancer ou à recevoir des financements sauf si elles peuvent bénéficier de facteurs d'atténuation (réputation ou relations publiques améliorées, etc.). Pour améliorer les prévisions de RSI potentiel, il convient d'utiliser des analyses de viabilité, plus complètes que les analyses financières traditionnelles, car elles intègrent également la valeur monétaire des externalités et des avantages non monétaires. Certaines sources de financement peuvent également alléger les coûts associés à la préservation des terres. Par exemple, le Fonds pour l'Amazone a été créé par le gouvernement brésilien pour mobiliser des dons en vue d'investir dans des activités de prévention et de lutte contre la déforestation

FIGURE 2.1

Différences entre les approches de gestion des terres dans le temps

(TerrAfrica, 2011¹³)

et la dégradation des terres. Ce fonds est géré par une banque publique et utilise un modèle de paiement à la performance pour récolter des fonds auprès de donateurs nationaux et internationaux afin de préserver la forêt amazonienne. Les décisions d'allocation des fonds sont prises par un comité directeur composé de représentants du gouvernement local, de certains ministères nationaux et de la société civile (populations autochtones, communautés traditionnelles, organisations non gouvernementales (ONG) et scientifiques)¹⁴.

■ **Risque du projet** – un risque est un événement ou une activité qui menace la capacité d'une entreprise à se concentrer sur la génération de revenus. Les risques varient selon le type d'entreprise, la technologie, l'implantation, la coopération locale et la fourchette de RSI¹⁵. En ce qui concerne la GDT, l'inefficacité due aux impacts du développement ou de l'utilisation des terres dans des zones situées en amont du bassin versant (par exemple, la propagation

d'espèces invasives résultant du manque de stabilité des écosystèmes ou la recrudescence des inondations due à l'érosion et à la compaction des sols) constitue un exemple de risque. Un autre risque est lié au temps qu'il faut pour commencer à percevoir les avantages économiques des pratiques de GDT¹⁶. Les plans d'activité à horizon lointain risquent d'étirer les coûts sur une période trop longue pour permettre aux investisseurs et à l'entreprise de bénéficier d'un retour sur investissement acceptable.

Toutefois, même si de tels obstacles économiques existent parfois, de nombreuses incitations permettent aux entreprises de pallier ces écarts lors de la transition vers la GDT. Ces mécanismes, qui seront évoqués dans la section suivante, peuvent être financés par des investissements du gouvernement, par des allègements financiers ou par des mécanismes de financement privés.

Techniques

Les propriétaires ou exploitants des terres risquent d'être confrontés à des difficultés techniques s'ils sont mal équipés pour gérer les terres de manière durable. Le problème peut venir de difficultés d'accès aux technologies, aux techniques ou aux informations et ressources financières nécessaires pour appliquer les pratiques de GDT, par exemple, pour estimer la quantité appropriée d'eau d'irrigation, se préparer à des périodes de sécheresse ou à des catastrophes naturelles, etc. L'accès doit être une priorité pour les acteurs privés investissant dans le foncier qui tentent de stabiliser les approvisionnements, de garantir des moyens de subsistance et de préserver la pérennité des terres pour offrir des avantages à long terme. Les incitations aux transferts de technologie entre acteurs doivent être facilitées, particulièrement de la part de ceux qui ont déjà développé et vérifié la valeur économique de différents scénarios potentiels. Comme mentionné au *chapitre 4*, le soutien et la facilitation peuvent également provenir d'ONG et d'organisations de la société civile (OSC), notamment en ce qui concerne les possibilités de partage des coûts avec des entités publiques pour lutter contre des risques partagés¹⁷.

Un exemple d'obstacle technique potentiel est celui du maintien de normes de qualité dans l'utilisation des terres. Pour éviter la pollution des aquifères provoquée par l'érosion des sols et les rejets d'opérations

terrestres, certains gouvernements et communautés locales ont défini des normes de qualité et des réglementations en matière de déversements. Les propriétaires fonciers et les entreprises qui gèrent des activités à proximité d'étendues d'eau ou qui s'y déversent sont dans l'obligation de les respecter. Or, les entreprises ne sont pas toutes équipées pour réaliser les échantillonnages et les tests nécessaires. Des agences telles que la Scottish Water Company offrent des informations et des services pour aider les exploitants des terres à respecter leurs engagements (*étude de cas 2.1*) et donc à utiliser la GDT et à en tirer des avantages.

Certains petits utilisateurs ou propriétaires de terres ne disposent pas des ressources ou des connaissances techniques nécessaires pour identifier des alternatives de gestion des terres. Les entreprises ou les ONG qui possèdent déjà de telles alternatives peuvent les aider en mettant à leur disposition des experts en gestion ou en services forestiers qui viendront évaluer la propriété et ses besoins de protection. Pour les propriétaires fonciers, l'accès à ces ressources permet de faire un lien entre leur connaissance approfondie des caractéristiques des terres et les solutions de GDT existantes¹⁹. Les relations entre les parties prenantes locales et le secteur privé en sortent améliorées, ce qui a pour conséquence d'accroître l'échange de connaissances et de faciliter les opérations et l'acceptabilité sociale. L'Initiative ELD propose des outils

É T U D E D E C A S 2 . 1

Appui du secteur public au secteur privé: Scottish Water Company

La Scottish Water Company¹⁸ possède une équipe dédiée à la GDT qui travaille en collaboration avec les propriétaires fonciers et les promoteurs immobiliers pour protéger les sources d'eau potable en Écosse. Le programme sensibilise les acteurs au fait que les utilisations des terres telles que les pratiques agricoles, la construction et les activités forestières peuvent nuire à la qualité de l'eau de source. Si les risques ne sont pas correctement évalués et gérés, ces activités peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau de source et donc entraîner une hausse de la demande d'énergie et de produits chimiques pour le traitement de l'eau, avec pour conséquence une augmentation des coûts pour la société dans son ensemble.

La compagnie offre donc un programme d'incitation pour aider les exploitants à couvrir les coûts

associés à la protection des sources d'eau potable (avec des prescriptions générales contraignantes, des règles pour les zones vulnérables aux nitrates, etc.). Les exploitants peuvent demander de l'aide pour financer des mesures visant à améliorer et à protéger les sources d'eau dans le bassin versant, au-delà de la conformité aux réglementations. En investissant dans ces pratiques dès le départ, il est possible de réduire les coûts pour les entreprises et pour la société en général, tout en aidant financièrement le secteur privé à se lancer dans la GDT et dans d'autres pratiques de conservation.

De plus amples informations sur la Scottish Water Company et sur le programme d'incitation sont disponibles à l'adresse www.scottishwater.co.uk/business/about-us/corporate-responsibility/sustainable-land-management/slm-incentive-scheme



et des techniques permettant de transférer les connaissances relatives aux terres et de les adapter aux contextes locaux (ELD Business Brief (2013), Guides du praticien de l'ELD (2014, 2015) et Guide d'utilisation de l'ELD (2015), tous disponible sur le site www.eld-initiative.org).

Culturels

Si l'entreprise sous-estime la complexité des intérêts des parties prenantes, confond crédibilité technique et crédibilité sociale ou omet d'établir et de cultiver des relations au niveau local, elle pourra être avoir du mal à se faire accepter. Les entreprises qui souhaitent investir ou installer des opérations liées aux terres doivent tenir compte des besoins de la population locale et considérer l'acceptation sociale comme une composante de leurs pratiques de GDT.

L'acceptabilité sociale consiste pour une entreprise à se faire accepter par la communauté ou par les parties prenantes locales afin d'être autorisée à installer ses opérations sur ou à proximité

de leurs terres. Il s'agit d'un aspect essentiel qui doit être pris en compte au moment de l'analyse des risques sociaux et culturels. Au niveau des projets, les entreprises doivent collaborer directement avec la communauté et faire tout ce qui est en leur pouvoir pour respecter sa culture, ses croyances, ses opinions, ses règles et ses intérêts vis-à-vis des opérations de l'entreprise (voir le *chapitre 4*). Il est ainsi possible d'offrir à la communauté des avantages allant au-delà des exigences réglementaires, ce qui est bon pour les marques des entreprises et pour leur longévité. La crédibilité technique doit, en outre, être assortie d'une « crédibilité sociale » reflétant l'adéquation culturelle des mesures proposées.

Par exemple, certaines parties de la Mongolie intérieure sont de grandes régions de production de charbon destinées à la Chine. Les entreprises minières et de raffinage fonctionnent généralement sans réglementation efficace, ce qui a conduit à la dégradation de larges sections du paysage. Les bergers locaux ont vu leurs terres confisquées au profit de l'exploitation minière qui a pollué leurs pâturages et détruit les troupeaux, entraînant une

forte résistance²⁰. Ce conflit et les coûts et retards qui en ont résulté auraient pu être évités si les entreprises avaient mis en œuvre des technologies et des pratiques de GDT, notamment sous la forme d'épurateurs et de filtres à air sur les cheminées des raffineries afin de réduire les impacts en termes de pollution et de qualité de l'air. Des programmes de sensibilisation auraient pu étudier des alternatives permettant de maintenir et d'adapter les moyens de subsistance locaux en dépit des opérations.

Comme le montre cet exemple, les entreprises doivent être prêtes à investir dans l'instauration de bonnes relations avec les parties prenantes locales et avec leurs coutumes, car cela finit toujours par avoir un impact positif sur les opérations. L'acceptabilité sociale apporte aux entreprises de la légitimité et de la crédibilité tout en limitant les frictions, qui sont généralement coûteuses et évitables. Les entreprises qui ne parviennent pas à se faire accepter risquent de voir leurs projets rejetés et d'être confrontées à des retards dans la réalisation des projets, à des manifestations, à une publicité négative ou même à des sanctions gouvernementales. Il s'agit donc d'une composante essentielle de la réussite de la stratégie de GDT.

Juridiques

Les mécanismes réglementaires mis en œuvre par les gouvernements ne sont pas toujours conçus pour inciter le secteur privé à investir dans des pratiques de GDT. Par exemple, les fortes subventions accordées aux engrais peuvent entraîner une dégradation des terres, même si elles génèrent de la productivité et des gains à court terme. En outre, lorsque les régimes fonciers n'apportent pas suffisamment de sécurité, les propriétaires et les exploitants ne sont pas enclins à rechercher des solutions de GDT à long terme (voir l'étude de cas 5.1). À ces problèmes s'ajoutent des effectifs insuffisants qui empêchent les gouvernements de réaliser et d'améliorer la GDT au sein de leurs unités administratives respectives, freinant ainsi l'application des lois et des réglementations et l'adoption de nouvelles législations. Cette situation constitue toutefois une excellente opportunité commerciale; en effet, la coopération accrue avec les gouvernements peut favoriser l'intégration de la GDT dans le secteur public tout en créant une base de ressources sécurisée pour le secteur privé. En outre, il est alors plus facile d'intégrer les besoins et les points de vue des entreprises dans la législation et dans les processus. Lorsque les politiques sont élaborées par des gouvernements non sensibilisés aux conditions locales ou aux besoins des entreprises, le secteur privé peut jouer un rôle crucial

É T U D E D E C A S 2 . 2

Absence de politiques pour la production d'huile de palme au Cameroun

(de Schneider, 2015²¹)

Les gouvernements africains considèrent la production d'huile de palme comme un moyen d'attirer les investissements étrangers et de stimuler les économies locales. Initiative à l'origine publique, menée dans l'ouest du Cameroun, Socapalm fournissait aux petits exploitants des engrais et une assistance technique, en échange de quoi les agriculteurs vendaient leurs cultures à Socapalm à un prix fixe. Après avoir fonctionné à perte, Socapalm a été vendue à des entreprises privées en 2000.

Actuellement, les terres utilisées par Socapalm sont situées sur des concessions publiques, mais un élargissement des opérations est prévu. Ce projet a entraîné des manifestations et le blocage de la construction, car l'agrandissement est perçu

comme empiétant sur les terres de la population. La confrontation reflète l'absence de politiques clairement définies au sujet de l'utilisation des terres et un manque de coordination entre les communautés locales, le gouvernement et les entreprises. La situation donne toutefois l'occasion d'analyser de possibles scénarios futurs grâce à une évaluation économique totale des terres et de leur valeur productive et durable, qui pourrait permettre de trouver des moyens de répartir les avantages entre toutes les parties prenantes. Cette analyse pourrait ensuite être utilisée pour créer un précédent dans le domaine de la création de partenariats public-privé transparents sur l'utilisation des terres.

pour promouvoir la GDT en la faisant inclure dans les politiques.

Les gouvernements et les communautés locales sont de plus en plus nombreux à intégrer la GDT dans leur agenda politique et à approuver les ordonnances, lois et règles d'utilisation correspondantes. Les mécanismes de contrôle et les sanctions applicables aux utilisateurs des terres comprennent des réglementations sur la protection de la forêt, les pâturages et l'utilisation de l'eau, la gestion des feux de brousse et de savane, et le passage des troupeaux à travers des zones habitées. Ensemble, de telles mesures facilitent la GDT et doivent être formulées en coopération avec le secteur privé afin de garantir leur réussite à grande échelle. *L'étude de cas 2.2* présente un problème d'absence de politiques pour la production d'huile de palme au Cameroun.

Incitations économiques

Différentes incitations économiques potentielles sont disponibles pour favoriser l'intégration de la GDT; les incitations techniques, culturelles et réglementaires sont abordées plus en détail dans le rapport de l'ELD «La valeur des terres»¹. Elles peuvent être mises en œuvre par décret gouvernemental et aident à aligner les points de vue du privé et du public. Sachant que certains modules d'incitation ne s'appliquent qu'à des entreprises spécifiques et que l'existence de différentes incitations peut entraîner des distorsions excessives du marché, une «compétition» entre les incitations, etc., il est important d'harmoniser les méthodes, les incitations et l'activité.

■ **Incitations fiscales et subventions** – les exemptions fiscales ou les crédits d'impôt permettent de réduire les barrières à l'investissement dans des pratiques de gestion améliorées. Parmi les incitations possibles figurent notamment la réduction de la taxe foncière, de l'impôt sur les biens immobiliers et des droits de succession, la mise en place de crédits d'impôt plus favorables, les déductions fiscales, les plus-values, et un partage accru des frais de gestion. Aux États-Unis, par exemple, les 50 États disposent d'une taxe foncière préférentielle qui empêche que les forêts ne soient fragmentées ou converties à d'autres utilisations.

■ **Prêts d'appui intermédiaires** – les petites entreprises peuvent tirer grand parti de prêts ciblés sur les pratiques durables qui réduisent les coûts d'investissement et d'exploitation potentiellement plus élevés.

■ **Subventions publiques ou privées** – les aides non remboursables perçues à la suite d'une demande ou d'une procédure de «recherche de subventions» peuvent être bénéfiques pour les PME. On peut citer, à titre d'exemple :

■ Le Programme de micro financements (PMF) du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) du PNUD, qui offre, depuis 1992, un appui financier et technique aux projets qui préservent et restaurent l'environnement tout en améliorant les moyens de subsistance. Le PMF finance les communautés locales afin de participer à leur développement via la propriété collective de terres et de petites entreprises. À l'origine, des programmes nationaux ont été établis dans 33 pays, avec une subvention maximale de 50 000 USD²².

■ La Fondation Bill et Melinda Gates est une fondation privée lancée en 2000, qui met notamment l'accent sur le développement agricole durable. Deux milliards d'USD ont été investis dans ce secteur, principalement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. La Fondation investit dans des partenariats locaux avec des petits exploitants et propriétaires fonciers afin d'améliorer de manière durable la productivité de leur exploitation grâce à l'accès à des semences adaptées, à des pratiques de gestion et à des outils plus efficaces, à des connaissances locales pertinentes, à des technologies numériques émergentes et à des marchés fiables. Elle encourage également les agriculteurs à adopter des pratiques durables leur permettant de faire pousser plus avec moins de terres, d'eau et d'engrais, afin de préserver les ressources naturelles. La Fondation aide également les agriculteurs locaux en plaidant pour l'adoption de meilleures politiques agricoles²³.

■ **Partenariats public-privé** – les collaborations entre une agence ou un gouvernement local et une entreprise privée aux fins de développer



ÉTUDE DE CAS 2.3

Partenariats public-privé: service des forêts des États-Unis et Coca-Cola

En 2011, le service des forêts des États-Unis (United States Forest Service – USFS) a commencé à travailler avec Coca-Cola à la restauration de bassins versants et de terres boisées dans tout le pays²⁴. Les organisations partagent un intérêt mutuel pour la santé des bassins versants: Coca-Cola poursuit des objectifs de développement durable et de restitution de l'eau, tandis que l'USFS et ses fondations tentent de garantir l'approvisionnement en eau potable propre, d'améliorer la santé des poissons et de préserver l'habitat des espèces sauvages. Coca-Cola a financé plusieurs projets, et s'appuie sur des partenaires, des salariés et des volontaires locaux pour améliorer l'habitat et les fonctions grâce à la construction de bassins de sédimentation, à la réhabilitation de cônes de déjection, et au remplissage de ravins profonds.

des infrastructures publiques ou d'autres utilisations des terres peuvent être bénéfiques pour les deux parties (voir les exemples de l'étude de cas 2.3, ou des partenariats *Water Future Partnerships* (www.water-futures.org)). Les entreprises apportent du capital et des technologies, qui peuvent être combinées à la légitimité et à l'efficacité législatives et sociales du secteur public.

- **Programmes pour l'industrie forestière** – ces programmes impliquent la sécurisation de fonds publics ou privés en faveur de la préservation de forêts ou d'habitats naturels. Les programmes de ce genre forment la majorité des incitations financières offertes par des entités privées, même si les programmes des fondations foncières ou des organisations de conservation sont également courants. Par exemple, le programme canadien «Investissements dans la transformation de l'industrie forestière» a été créé et financé en 2010 par le gouvernement pour aider le secteur forestier canadien à devenir compétitif et plus durable. L'initiative de 100 millions de CAD sur quatre ans a appuyé

TABLEAU 2.1

Mécanismes d'incitation fondés sur le marché destinés à promouvoir la GDT

(de CATIE & GM, 2012²⁶)

Incitations/mécanisme fondé sur le marché	Exemples
Mécanismes de paiement publics	Servitudes de conservation permanentes Jachères agricoles contractuelles Investissements cofinancés
Commerce libre entre acheteurs et vendeurs en vertu d'un plafond ou d'un plancher réglementaire	Droits de développement négociables Échange de réductions d'émission
Contrats privés auto-organisés	Paiements directs pour des services environnementaux
Éco-étiquetage et certification des produits et des services	Étiquettes de commercialisation Programmes de certification

la transformation de l'industrie forestière en accélérant le déploiement de technologies hautement innovantes. Elle a agi sur des problèmes tels que l'obtention d'investissements pour les nouvelles technologies en offrant des contributions non remboursables qui pouvaient atteindre 50% du coût d'un projet pour la mise en œuvre de technologies innovantes²⁵.

- Mécanismes d'incitation fondés sur le marché (MIFM)** – les MIFM sont des mécanismes de financement qui incitent toutes sortes de parties prenantes à investir dans des pratiques de GDT fondées sur des projets. Les MIFM peuvent apporter un important soutien financier aux agriculteurs, aux propriétaires fonciers, aux communautés et aux entreprises qui souhaitent investir dans la GDT. Ils réduisent les obstacles financiers en offrant une compensation pour la GDT, y compris pour l'atténuation du changement climatique ou l'écotourisme. Les incitations financières et les mécanismes fondés sur le marché peuvent être utilisés pour faciliter et promouvoir les investissements dans la GDT en réduisant les coûts d'investissement et en garantissant un financement à long terme. Un exemple pratique de MIFM concerne les propriétaires ou les usagers de terres qui reçoivent une compensation (paiement direct, assistance technique ou accès préférentiel au marché) en échange de la mise en œuvre de pratiques de GDT. Les incitations peuvent prendre la forme de paiements publics, d'une certification ou d'un label écologique pour les produits cultivés de manière durable, ou d'une compensation, sans oublier les taxes et les subventions évoquées précédemment. Le *tableau 2.1* montre

toute la gamme des incitations suggérées par le Mécanisme mondial de la CNUCLD.

Même si les incitations fournies par le secteur public sont particulièrement efficaces pour intégrer la GDT et surmonter les obstacles, il est arrivé que ces mécanismes créent des situations de blocage empêchant la transition vers la GDT et favorisant, au contraire, l'adoption d'approches de gestion défavorables. Ces «incitations perverses» peuvent être préjudiciables. Il est donc très important d'évaluer avec soin les implications et les résultats des mécanismes d'incitation suggérés avant de les mettre en œuvre.

Catégories d'entreprises et options d'investissement

Ce chapitre souligne l'importance que revêtent certains points d'entrée pour l'investissement dans la GDT, sachant que l'identification du point de départ est une étape cruciale dans le développement d'une stratégie commerciale incorporant des pratiques de GDT. La taille relative de l'entreprise ainsi que la portée et le coût des opérations dictent parfois la quantité et les types de financements ainsi que les opportunités d'investissement ou de financement disponibles. Les petits exploitants ou propriétaires fonciers recherchent généralement des subventions, prêts ou crédits d'impôt limités pour financer leurs projets de GDT, tandis que les multinationales s'engagent dans des partenariats ou financent leurs propres projets en investissant dans des entreprises ou des exploitations agricoles de taille plus réduite. Ces délimitations de taille ne sont pas fixes, mais offrent un cadre relatif pour mieux comprendre les obstacles et les opportunités qui se présentent selon les échelles. Il est cependant toujours important d'explorer toutes les sources de financement et toutes les opportunités potentielles en fonction des caractéristiques de l'entreprise considérée.

Agriculteurs et petits exploitants

Les agriculteurs et les petits exploitants ont souvent besoin de financements ou d'investissements extérieurs pour financer leurs projets de GDT, car leur base de capital est limitée. Les petits exploitants se caractérisent par une distribution plus large et par un faible niveau d'organisation, d'où la nécessité de mettre en place des organisations faitières de type coopérative pour faire le lien entre les petits exploitants et les sources de financement. Les sources de financement potentielles qui peuvent être acquises et distribuées par le biais de ces organisations ou autrement comprennent les subventions, les prêts, les subventions fiscales et les paiements liés à la gestion des terres (voir les MIFM dans le *tableau 2.1*). Les investissements peuvent provenir d'entreprises privées ou d'agences gouvernementales ou internationales, sachant que la GDT peut aussi être financée par les programmes d'aide aux petits exploitants. Parmi les agences internationales qui se concentrent sur le financement des projets de GDT, certaines sont spécialisées dans l'aide aux petits exploitants et propriétaires, notamment le FIDA et le PMF/FEM²².

É T U D E D E C A S 3 . 1

Amélioration de la fertilité des sols au Burkina Faso: Fonds international de développement agricole (FIDA)

CPP Burkina Faso – Sous-programme de la région Nord – en vertu du Programme national de partenariat pour la gestion durable des terres

Prêt du FIDA: 16 028 000 USD

Subvention du FEM: 2 016 000 USD

Lieu: provinces de Bam, Loroum, Passoré, Yatenga et Zondoma

Durée: 2009–2014

La surexploitation des terres par un nombre toujours croissant d'exploitants agricoles et d'éleveurs dans le nord du Burkina Faso a entraîné une sévère dégradation des sols et la création de sols fragiles.

Les céréales occupent 84 % de la surface totale cultivée et font l'objet d'une agriculture extensive, ce qui épuise les nutriments des sols. Associé à une augmentation des surfaces consacrées à la culture du coton, ce phénomène menace la fertilité des sols.

Le programme a pour objectif d'améliorer la fertilité des sols et la productivité agricole. Les objectifs sectoriels à long terme comprennent une augmentation des superficies irriguées de 1 000 ha par an et la restauration de la fertilité des sols sur 30 000 ha^{27,28}.

Le FIDA est une agence des Nations unies, créée en 1977 pour répondre aux crises alimentaires mondiales. Cette institution financière offre des prêts et des subventions à partir de ses propres ressources et gère les ressources d'autres organisations de développement. Les prêts accordés ciblent les États membres en développement, et aident surtout les petits exploitants et propriétaires fonciers à gérer leurs ressources naturelles de manière durable et à s'adapter au changement climatique (y compris pour lutter contre l'érosion et la dégradation des sols). *L'étude de cas 3.1* présente un projet du FIDA au Burkina Faso.

Le PMF/FEM fournit également des subventions à des ONG nationales et locales, à des organisations communautaires et à des organisations de populations autochtones. Les bénéficiaires comprennent aussi des organisations à but non lucratif telles que des associations professionnelles, des syndicats et d'autres groupes de la société civile. Un exemple du Zimbabwe (*étude de cas 3.2*) montre les avantages que les petits exploitants peuvent tirer des programmes mondiaux qui offrent des subventions à des projets plus restreints faisant fonction d'intermédiaires pour les bénéficiaires eux-mêmes.

Les fondations privées sont également des sources de financement importantes pour les petits exploitants. La Fondation Bill et Melinda Gates a fourni 10,4 millions d'USD au NEPAD et à l'université du Michigan dans le cadre d'un programme de cinq ans destiné à présenter de nouvelles technologies aux responsables africains des réglementations sur la biosécurité. L'objectif ultime est de réduire la pauvreté en améliorant les pratiques agricoles³⁰. Le projet fait partie d'un vaste groupe de projets de développement agricole financés par la fondation à hauteur de 120 millions d'USD, qui a pour but d'améliorer la sécurité alimentaire à long terme en Afrique.

Petites entreprises

Biens

Lorsqu'elles envisagent de mettre en œuvre une GDT, les petites entreprises sont confrontées à un certain nombre de problèmes. Elles ont généralement pour objectif de remporter des contrats et de réussir à faire entrer leurs produits dans les chaînes d'approvisionnement d'entreprises plus

É T U D E D E C A S 3 . 2

Appui aux communautés et aux moyens de subsistance locaux au Zimbabwe grâce à des petites subventions (FEM)

Inverser la dégradation des terres grâce à une gestion holistique des terres pour améliorer les moyens de subsistance

Subvention du FEM: 50 000 USD

Lieu: Zimbabwe

Durée: 2009 – en cours

Ce projet d'amélioration des sols au Zimbabwe s'efforce d'inverser la tendance à la dégradation des sols grâce à la GDT, mais aussi d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs. Il a pour but d'influencer le développement de politiques de GDT grâce à des activités globales de gestion des terres et du bétail telles que les pratiques de culture biologique ou de pâturage tournant. Le projet a reçu 50 000 USD en 2009 pour prévenir la dégradation des terres via la gestion de l'environnement et améliorer les moyens de subsistance des communautés grâce à des stratégies d'atténuation et de résilience face au changement climatique dans 32 villages.

Le projet a mis en avant des pratiques telles que l'installation de clôtures, la rotation des zones de pâturage du bétail, la plantation d'espèces arborées locales et de plantes résistantes à la sécheresse dans les zones remises en état, et l'agriculture biologique. L'introduction de l'agriculture biologique pour améliorer la fertilité des sols est particulièrement utile pour aider les foyers à améliorer leurs rendements sans avoir à dépendre de technologies indisponibles ou non durables. Le projet vise également à fournir des mécanismes de financement innovants pour promouvoir la création de moyens de subsistance durables pour les communautés qui s'efforcent de vivre de la terre et des écosystèmes terrestres. Les activités visant les moyens de subsistance comprennent l'agriculture biologique, la fabrication de paniers et d'objets d'artisanat et le commerce de produits bio et de jeunes arbres.



grandes, sans compter qu'en œuvrant pour le développement durable, les petites entreprises sont avantagées par rapport à celles qui ne peuvent pas afficher la prescience, la résilience et les avantages qu'offre la GDT. Les grandes entreprises qui cherchent à améliorer le caractère durable de leur chaîne d'approvisionnement exigent souvent des petits fournisseurs qu'ils appliquent une politique de gestion durable des ressources naturelles. Les petites entreprises qui appliquent des plans de GDT sont donc plus attractives pour les grandes entreprises qui veulent améliorer leur empreinte environnementale.

En Ouganda, par exemple, le coton biologique est une importante culture de rapport qui sert de moyen de subsistance aux agriculteurs et aux petites entreprises. La production et la transformation localisées permettent aux travailleurs de recevoir un prix juste pour leurs biens et services. La communauté de Kiyunga possède une filature et une usine d'égrenage de coton qui assurent la transformation au niveau local³¹. Cette petite entreprise est une source de revenus importante pour la région puisqu'elle emploie près de 250 personnes au moment du pic saisonnier et qu'elle achète du coton auprès de milliers de petits exploitants. En investissant dans les nouvelles technologies pour moderniser la filature, l'entreprise a pu améliorer sa productivité et l'organisation de ses

fournisseurs. Ces avantages profitent à l'ensemble de la société par le biais de l'amélioration des services écosystémiques. Comme pour la plupart des autres cultures, les champs de coton bio produisent des rendements inférieurs, ce qui constitue un risque financier pour les agriculteurs sauf s'ils peuvent vendre leurs produits à un prix équitable. Il est donc crucial de payer un prix équitable pour les biens issus de la GDT afin d'éviter que les superficies agricoles ne s'étendent, que les sols ne soient trop travaillés ce qui nuirait à leur qualité, et que les terres soient préservées de manière durable. L'obtention de prix équitables permet également aux petits producteurs de coton de continuer à investir dans des pratiques de GDT telles que la rotation des cultures. En outre, la présence d'une économie locale plus stable signifie que les agriculteurs continuent à bénéficier de prix raisonnables sur les marchés locaux pour le coton brut et les autres produits, ce qui garantit la résilience des moyens de subsistance à long terme. Ces revenus améliorés leur permettent également de produire des rendements raisonnables de manière durable et d'effectuer une rotation des parcelles. Enfin, le maintien de la productivité des terres permet de réduire la quantité d'intrants (engrais chimiques, etc.) et donc de limiter la charge financière qu'ils occasionnent. Grâce à tous ces avantages, les investissements en nouvelles technologies de traitement du coton réalisés à Kiyunga ont permis d'améliorer non seulement les pratiques agricoles, mais aussi l'économie locale et les moyens de subsistance³¹.

Services

Outre le rôle important de lien durable qu'elles occupent dans les chaînes d'approvisionnement, les petites entreprises fournissent des services de GDT qui protègent l'environnement et stimulent les économies locales. Grâce à leurs effectifs plus restreints et aux liens plus étroits qu'elles entretiennent avec la production et l'approvisionnement, les petites entreprises peuvent être plus flexibles et plus efficaces dans la mise en œuvre de nouvelles technologies de production et d'approvisionnement. Il est courant que ces avantages de la GDT permettent d'accroître les services terrestres fournis et de réaliser d'autres activités économiques. Par exemple, l'écotourisme présente un potentiel élevé de synergies au niveau de l'utilisation des terres entre la production et d'autres acti-

vités de diversification des moyens de subsistance. Les entreprises d'écotourisme travaillent sur des terres dont les services écosystémiques sont valorisés par le biais d'attractions naturelles ou d'activités basées sur la nature telles que les excursions motorisées, les randonnées à pied ou à cheval, le rafting, la natation, etc. Ces modèles commerciaux dépendent donc de la préservation des valeurs et des services écosystémiques pour pouvoir conserver leur attrait commercial et tirer des avantages de la GDT, particulièrement s'ils souhaitent bénéficier de rétributions durables sur le long terme. Pour réussir à être pleinement rentables, ces entreprises d'écotourisme sont souvent cofinancées

par des subventions ou par des prêts aux petites entreprises. Le FEM offre des financements aux petites entreprises pour appuyer l'écotourisme et la conservation de l'environnement, sachant que ce type d'investissement contribue aux objectifs du FEM (protection de la biodiversité, réduction de la pauvreté, etc.).

Moyennes entreprises

En raison de leur échelle plus réduite (niveau régional), les moyennes entreprises sont confrontées à un certain nombre de problèmes au moment de

É T U D E D E C A S 3 . 3

Investissement collectif du secteur privé dans des pratiques de GDT: BioBoden

La compétition pour l'accès à des terres agricoles utilisables s'accroît dans le monde entier. En effet, alors que la population mondiale augmente, les superficies de terres fertiles perdues s'accroissent de jour en jour. En Allemagne, la demande de terres augmente rapidement, comme le reflète la hausse massive du prix des terres agricoles. Les raisons de ce problème sont nombreuses: chaque jour, 73 ha sont perdus en faveur de développements immobiliers, de zones industrielles et de routes, dont une grande partie de terres arables et de pâturages. Les récentes politiques sur la transition énergétique qui favorisent les usines de production de biogaz ont également contribué au problème – leur développement offre des revenus élevés à de nombreux agriculteurs, mais intensifie également la concurrence. En outre, un nombre croissant de sites offrant des rendements plus faibles sont tout simplement retirés de la production alors qu'il faudrait investir pour améliorer leur fertilité; cela signifie que les superficies cultivées se font rares et qu'elles sont soumises à une pression croissante, tandis que les prix augmentent. Cela attire les investissements extérieurs, c'est-à-dire que des investisseurs achètent des entreprises ou des terres agricoles comme placement. On estime qu'entre 20 % et 35 % de toutes les terres sont ainsi retirées de la production et converties en immobilisations³².

Entre 2007 et 2013, le prix d'achat moyen des terres agricoles dans les *länder* de l'ancienne Allemagne de l'Ouest a augmenté de 53,7 % par hectare. En Allemagne de l'Est, il a presque triplé, soit une hausse de 156 % par hectare. Les loyers ont

également grimpé en flèche pendant cette période, avec une hausse de 25 % à l'ouest et de 38 % à l'est³³. Les anciennes terres fédérales sont de plus en plus privatisées et vendues aux enchères, particulièrement en Allemagne de l'Est où elles sont gérées par une entreprise publique. Les agriculteurs bio ont beaucoup de mal à conserver ou à agrandir leurs exploitations en raison de ces hausses et des prix comparativement plus élevés de leurs produits. Début 2007, 13 agriculteurs bio du nord-est de l'Allemagne étaient d'ailleurs menacés de perdre 2 500 ha de terres parce que leurs baux arrivaient à expiration. Ils se sont alors tournés vers les banques pour obtenir de l'aide.

C'est à ce moment-là que BioBodenGesellschaft est né. Le groupe a acheté les terres avec de l'argent provenant de 600 investisseurs. Rebaptisée BioBoden en 2015, l'organisation s'efforce de mettre d'autres terres de côté pour l'agriculture écologique. Elle achète maintenant des terres et des entreprises à vendre et les loue à des agriculteurs bios sur le long terme à un prix abordable.

Comme le montre l'exemple de BioBoden, les investissements agricoles dans la GDT peuvent ouvrir la voie à de nouveaux moyens d'améliorer la productivité et d'offrir aux agriculteurs l'accès au marché, à condition toutefois que les droits fonciers des petits exploitants soient respectés et que les terres soient utilisées de manière à préserver les ressources³⁴.

Extrait de "Pressedossier, Boden.Grund zum Leben, 05 Boden & Schätze".

leur création et pendant toute leur durée de vie. Ces problèmes concernent notamment les barrières à l'entrée, les coûts d'exploitation élevés et les bases de clientèle comparativement plus réduites. Ces contraintes budgétaires ne facilitent pas la mise en œuvre de pratiques durables, car elles risquent d'empêcher l'entreprise de réaliser des avantages. Toutefois, les moyennes entreprises ont toujours accès à de nombreux programmes et moyens pour assurer leur transition vers la GDT.

Parmi les entreprises qui ont réussi à mettre en œuvre des mesures de GDT figure une brasserie américaine de Fort Collins dans le Colorado. Troisième producteur national de bière artisanale, l'entreprise a mis en place différentes pratiques écologiques, notamment le contrôle de sa consommation d'énergie, de sa production de déchets et de ses émissions. Elle recycle, réutilise ou composte, en outre, plus de 75% des déchets de la production³⁵.

La fabrication de bière nécessite une quantité importante de ressources naturelles, notamment des céréales et de l'eau. L'entreprise a mis l'accent sur la création d'une chaîne d'approvisionnement durable et tient ses fournisseurs pour responsables de l'impact de leur approvisionnement, de leur production et de leurs ventes. Elle s'associe de préférence avec des fournisseurs qui mesurent et réduisent l'empreinte environnementale de leurs opérations et de leurs produits en agissant sur le transport, le conditionnement, les déchets, l'énergie, les substances toxiques, l'eau et les émissions de CO₂. En outre, la plupart des ressources (orge, houblon et épices) sont achetées localement, principalement aux États-Unis et au Canada. La brasserie travaille avec ses fournisseurs à la mise en place d'une agriculture durable et même régénérative.

Elle investit également dans un Programme de subventions à la gestion de l'environnement (Environmental Stewardship Grants Program) qui offre des avantages aux communautés dans lesquelles elle travaille. Elle a également annoncé un don de près de 1 million d'USD à des programmes de gestion environnementale dans 38 États du pays³⁵. Outre le soutien que cette action apporte à la mise en place de stratégies de GDT par les petits exploitants dans l'ensemble du pays, elle montre aux autres moyennes entreprises qu'il est possible d'investir dans de telles pratiques.

Les nombreuses approches et initiatives lancées par cette société montrent qu'il est possible pour les moyennes entreprises non seulement de réussir à mettre en œuvre des stratégies de GDT, mais aussi de tirer parti des avantages productifs obtenus et de créer de la valeur partagée avec d'autres initiatives de développement durable.

Grandes entreprises

Les grandes entreprises ont tendance à travailler au niveau national ou international et à investir dans des entités de moindre taille ou à les financer. Elles sont de plus en plus nombreuses à reconnaître qu'il est important de mettre en place des chaînes d'approvisionnement durables et des pratiques de GDT, et leurs dirigeants admettent que ces pratiques sont importantes pour les stratégies commerciales.

En 2011, les «Principes pour l'investissement responsable» de l'ONU ont élaboré les «Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires» (les «Farmland Principles») pour aider les investisseurs institutionnels qui souhaitent investir dans une gestion responsable de l'agriculture. Signataire des Farmland Principles, TIAA-CREF Asset Management utilise une approche de l'investissement dans l'agriculture qui est directement alignée sur sa philosophie d'investissement globale selon laquelle les investisseurs à long terme doivent s'efforcer d'assurer le bien-être financier de leurs clients pendant plusieurs décennies³⁶. L'entreprise considère l'investissement dans l'agriculture durable comme un actif à long terme avec un horizon de 20 à 30 ans. TIAA-CREF permet à des clients d'investir dans différentes opérations (*tableau 3.1*).

Sa stratégie d'investissement est basée sur un modèle de partenariat axé sur l'acquisition de terres agricoles de bonne qualité et sur l'identification d'agriculteurs performants à qui des baux sont accordés. Elle facilite ainsi le développement d'entreprises agroalimentaires et d'exploitants locaux tout en investissant sur le marché local et en développant les capacités locales.

Comme exemple de grande entreprise qui tire des avantages de la GDT, il est possible de citer une chaîne de restaurants et de cafés canadienne qui

possède près de 4000 établissements. La majorité du café acheté en Amérique centrale et en Amérique du Sud provient de petites exploitations, généralement familiales, dont la superficie ne dépasse pas 5 ha. Depuis 2011, en conjonction avec une société de certification tierce, l'entreprise travaille sur un programme de vérification du «Code de conduite du fournisseur et du partenaire commercial» axé sur l'approvisionnement³⁷.

L'entreprise est également consciente des problèmes environnementaux liés à la production de l'huile de palme utilisée dans certaines pâtisseries. Sachant que des terrains et des forêts doivent être nettoyés pour permettre le développement des plantations, l'huile de palme est souvent associée à la déforestation, à la dégradation de l'habitat, au changement climatique, à l'érosion des sols, à la pollution de l'air et de l'eau ainsi qu'à la violation des droits des populations autochtones. En 2014, l'entreprise s'est engagée à n'acheter que de l'huile non issue de la déforestation ou des tourbières et à protéger les forêts de grande valeur et les forêts renfermant un important stock de carbone. Cet engagement figurait dans la version 2015 du «Code de conduite du fournisseur et du partenaire commercial». En appliquant des normes de GDT tout au long de sa chaîne de valeur, l'entreprise a fait

en sorte que ses fournisseurs et partenaires respectent et soutiennent la GDT³⁷.

Multinationales

Les multinationales ont un fonctionnement mondial assorti de vastes chaînes d'approvisionnement. Elles dépendent fortement de ressources primaires provenant de l'exploitation minière, de la forêt, de l'agriculture, etc., ce qui signifie qu'elles auront toujours un lien de dépendance mais aussi d'impact avec les terres et les écosystèmes terrestres. L'utilisation non durable de terres et les pénuries qui en résultent peuvent perturber les opérations et les productions des multinationales. En investissant dans la GDT et dans des partenariats avec les entreprises, les ONG et les agriculteurs locaux, les multinationales peuvent soutenir les économies locales et garantir la pérennité à long terme de leurs chaînes d'approvisionnement. Une des principales raisons qui devraient inciter les multinationales à investir dans des pratiques de GDT est le maintien d'une chaîne d'approvements cohérents et la stabilisation des opérations. Dans ce cas, les investissements dans la GDT sont réalisés directement au niveau du projet ou du site d'exploitation (agriculture mécanisée, usine

T A B L E A U 3 . 1

Types d'investissement et d'opportunités dans les terres agricoles durables

(de TIAA-CREF, 2014³⁶)

Type d'investissement/opération	Opportunités
Protection de la santé des sols	Améliore les rendements et peut réduire le coût des intrants
Conservation et utilisation rationnelle de l'eau	Protège la qualité des eaux souterraines, réduit les coûts des intrants et lutte contre les problèmes liés à l'eau dans les régions soumises à des sécheresses ou à des pénuries d'eau
Efficacité des ressources	Minimise les déchets agricoles et les pertes de nutriments, ce qui entraîne des économies de coûts
Protection de la biodiversité	Garantit l'intégrité de services écosystémiques précieux (réduction de l'érosion, cycle de l'eau, cycle des nutriments, pollinisation, etc.)
Réduction des émissions toxiques	Réduit la pollution localisée, améliore la santé des travailleurs et favorise la sécurité alimentaire
Respect du droit du travail, des droits humains et de la sécurité	Limite le risque de grève et renforce et stabilise la main-d'œuvre
Transparence dans l'acquisition des terres	Atténue les risques liés à la responsabilité légale et aux problèmes de sécurité
Respect des communautés locales, des petits exploitants et des autres parties prenantes	Appuie les besoins économiques et culturels des communautés locales

de production ou site d'exploitation minière) ou indirectement par le biais de partenariats avec des entreprises plus petites ou des communautés locales.

Un nombre croissant de multinationales choisissent de publier des rapports et des informations sur leurs opérations et leurs pratiques, ce qui améliore la transparence, la confiance et donc les avantages tirés de l'investissement dans la GDT. Les chaînes d'approvisionnement sont devenues une composante essentielle des rapports et des informations publiés. L'initiative Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation internationale qui a mis au point un ensemble de règles et de directives sur la publication de rapports et d'informations sur le développement durable afin d'aider les entreprises, les gouvernements et d'autres organisations à mieux comprendre et à mieux communiquer sur l'impact de leurs activités sur les enjeux du développement durable. La version la plus récente des directives (GRI 4.0) traite de la publication d'informations sur l'approche de gestion, la gouvernance et les chaînes d'approvisionnement³⁸. Elle contient des nouveautés et des amendements, notamment de nouvelles définitions des chaînes d'approvisionnement et des fournisseurs, ainsi que des indications sur les informations à communiquer au sujet de la chaîne d'approvisionnement (pratiques d'achat, sélection, évaluation et réhabilitation). Même si la publication de rapports est volontaire, certaines multinationales ont choisi de se baser sur les directives de la GRI pour leurs rapports de développement durable. Elles ont également commencé à effectuer des audits pour évaluer les pratiques de développement durable (y compris la GDT) de leurs fournisseurs sur une série de produits (café, charbon, etc.).

La GRI contient également plusieurs critères relatifs aux pratiques d'utilisation des terres des entreprises, particulièrement au niveau de l'achat ou de l'extraction de matières premières et des interactions avec les communautés locales. Ces critères indiquent que les rapports qui traitent de sites d'exploitation minière, d'infrastructures ou d'autres activités de raffinage susceptibles d'avoir un impact sur les habitats et la biodiversité doivent mentionner la superficie de terres perturbées et la superficie reconvertie à un usage bénéfique. Il est, en outre, demandé aux entreprises de signaler les éventuels litiges relatifs à l'utilisation des terres et aux droits coutumiers des communautés locales,

en raison de l'importance de leurs besoins culturels et de leurs moyens de subsistance économiques. Les droits fonciers et les utilisations des terres peuvent devenir un motif de conflit entre les entreprises et les communautés locales, ce qui explique que les entreprises soient encouragées à adopter des pratiques de GDT, à les appliquer et à les rendre publiques afin d'améliorer les relations locales et de garantir des avantages pour tous.

Par exemple, en 2013, la multinationale Coca-Cola s'est engagée à s'approvisionner auprès de fournisseurs durables pour certains produits agricoles clés tels que la canne à sucre, la betterave sucrière, le sirop riche en amidon et à haute teneur en fructose (principalement issu du maïs), le thé, le café, l'huile de palme, le soja, la pulpe, la fibre de papier, les oranges, les citrons, le raisin, les pommes et les mangues³⁹. En collaboration avec des ONG partenaires comme le WWF, elle a élaboré et appliqué les «Principes directeurs pour une agriculture durable» sur toute sa chaîne d'approvisionnement. Les investissements comprenaient notamment une subvention de 150 000 USD pour aider les petits producteurs de canne à sucre de la région de Kwa-Zulu-Natal en Afrique du Sud à améliorer leurs rendements et leurs moyens de subsistance tout en réduisant les impacts sur l'environnement. Le projet a commencé par un programme de mentorat mené en partenariat avec une association locale de producteurs qui a permis d'aider les petits exploitants à mieux gérer leurs terres. Le projet a également soutenu plus de 3 000 petits exploitants répartis sur 8 400 ha et aidé des raffineries de sucre, des gouvernements et d'autres parties prenantes locales à organiser les petites exploitations en coopératives. Coca-Cola a également exigé que ses fournisseurs lui transmettent des informations sur leurs méthodes d'approvisionnement et d'exploitation de manière à pouvoir les évaluer au moyen de cartes de résultats basées sur un indice de durabilité.

Résumés d'exemples d'investissements du secteur privé dans des projets de GDT

Taille de l'entreprise	Motifs de l'investissement dans la GDT	Projet et description	Options d'investissement dans la GDT	Méthodes et outils existants	Risques	Contexte politique
Agriculteurs et petits exploitants	Améliorer les moyens de subsistance locaux et l'adaptation au changement climatique	Nom du projet: CPP Burkina Faso - Sous-programme de la région Nord - en vertu du Programme national de partenariat pour la gestion durable des terres Prêt du FIDA: 16 028 000 USD Subvention du FEM: 2 016 000 USD Lieu: provinces de Bam, Lorum, Passoré, Yatenga et Zondoma Durée: 2009-2014	Bouquet de subventions et de prêts à faible taux d'intérêt mis en place par le FIDA pour soutenir des programmes et projets de développement rural et agricole	Le programme aide les agriculteurs à accroître leur production alimentaire, à augmenter leurs revenus et à améliorer leurs moyens de subsistance, tout en gérant leurs ressources naturelles de manière durable et en s'adaptant au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> - Répartition inégale des fonds - Suivi des difficultés - Potentiel de corruption 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations unies - Appui aux politiques de la CCNUCC en faveur d'une agriculture et d'une foresterie améliorées dans les pays en développement
Agriculteurs et petits exploitants	Améliorer les moyens de subsistance locaux et préserver les ressources naturelles	Subvention du FEM pour un projet d'amélioration des terres au Zimbabwe. Montant: 50 000 USD Durée: 2015-2017	Influencer l'élaboration de politiques sur la GDT grâce à une gestion holistique des terres et du bétail dans 32 villages regroupant 5 278 habitants	Le projet a également pour objectifs de proposer des mécanismes financiers innovants afin d'offrir des moyens de subsistance durables aux petits agriculteurs et à leurs communautés		Il cherche à influencer la politique sur la GDT grâce à des activités globales de gestion des terres et du bétail telles que la culture biologique ou le pâturage tournant.
Agriculteurs et petits exploitants	Améliorer les moyens de subsistance locaux et soutenir l'agriculture durable	Subvention de 10,4 millions d'USD de la Fondation Bill et Melinda Gates au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et à l'université du Michigan	Programme de cinq ans pour réduire la pauvreté grâce à l'amélioration des pratiques agricoles	Groupe plus important de projets de développement agricole financés par l'initiative de développement agricole de la Fondation Bill et Melinda Gates, qui travaille en partenariat avec des petits agriculteurs dans tous les pays en développement. Les subventions financent des ressources et des technologies destinées à aider les petits agriculteurs à appliquer des pratiques de GDT bénéfiques pour les terres et pour le développement agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Les technologies et les ressources utilisées ne permettent pas d'améliorer les rendements des cultures. - Mauvaises conditions météo (sécheresses ou inondations) qui ont un impact négatif sur les cultures malgré les techniques et les technologies durables. 	

Taille de l'entreprise	Motifs de l'investissement dans la GDT	Projet et description	Options d'investissement dans la GDT	Méthodes et outils existants	Risques	Contexte politique
Petites entreprises	Améliorer les moyens de subsistance locaux	Filature de coton dans la région de Kiyunga en Ouganda.	Investir dans la technologie pour améliorer la filature de coton	Collaboration avec des agriculteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Les faibles rendements agricoles peuvent nuire à l'économie locale 	
Petites entreprises	Améliorer les moyens de subsistance locaux et la conservation de l'environnement	« Écotourisme et conservation de la biodiversité désertique », Banque mondiale	La Banque mondiale a fourni 4,2 millions d'USD depuis 2010 pour contribuer à la conservation de la biodiversité désertique dans trois parcs nationaux tunisiens	Le projet a pour objectif de mettre en place des conditions favorables à la gestion des aires protégées, au développement de la GDT et à l'écotourisme.	<ul style="list-style-type: none"> - Faible intérêt en tant qu'attraction touristique, faiblesse des revenus pour l'écotourisme 	
Moyennes entreprises	Améliorer les moyens de subsistance locaux et soutenir l'agriculture durable	Brasserie américaine - Programme de subventions à la gestion de l'environnement	Programme de subventions à la gestion de l'environnement pour le bénéfice des communautés locales. En 2015, la brasserie a indiqué qu'elle ferait don de 945 365 USD à des programmes de gestion de l'environnement dans 38 États du pays	Le Programme de subventions à la gestion de l'environnement finance notamment des stratégies de GDT et d'agriculture durable		
Grandes entreprises	Améliorer les moyens de subsistance locaux et l'investissement à long terme dans l'agriculture durable	« Farmland Principles »	Signataire des « Farmland Principles », TIAA-CREF Asset Management utilise une approche d'investissement dans l'agriculture qui est directement alignée sur sa philosophie d'investissement globale selon laquelle les investisseurs à long terme doivent s'efforcer d'assurer le bien-être financier de leurs clients pendant plusieurs décennies.	Portefeuille d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> - Faible retour sur investissement 	TIAA-CREF fait partie du groupe des signataires des « Principes pour l'investissement responsable » de l'ONU qui a élaboré les « Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires »

Taille de l'entreprise	Motifs de l'investissement dans la GDT	Projet et description	Options d'investissement dans la GDT	Méthodes et outils existants	Risques	Contexte politique
Grandes entreprises	Améliorer les moyens de subsistance locaux et préserver les ressources naturelles pour une chaîne d'approvisionnement durable	Chaîne de restaurants et de cafés canadienne – chaîne d'approvisionnement durable	Achète son café à de petites exploitations, généralement familiales, dont la superficie ne dépasse pas 5 ha. S'est engagée à n'acheter que de l'huile de palme non issue de la déforestation ou des tourbières. Travaille avec des membres de la Table ronde pour une huile de palme durable		<ul style="list-style-type: none"> - Risque de pénuries de café ou d'huile de palme d'origine durable - Les matières premières d'origine durable peuvent être plus chères 	
Multi-nationales	Améliorer les moyens de subsistance locaux et soutenir l'agriculture durable pour une chaîne d'approvisionnement stable	Investissement d'une société de production de boissons auprès de petits producteurs de canne à sucre dans la région de KwaZulu-Natal en Afrique du Sud	L'entreprise investit 150 000 USD pour améliorer leurs rendements et leurs moyens de subsistance tout en réduisant les impacts sur l'environnement	L'entreprise met en œuvre les «Principes directeurs pour une agriculture durable» et une gestion durable de la chaîne d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des difficultés - Potentiel de corruption - Garantir un approvisionnement fiable et durable en ressources 	<p>Mise en œuvre des «Principes directeurs pour une agriculture durable», directives GRI 4.0 axées sur les chaînes d'approvisionnement durables</p> <p>Une compensation est souvent exigée pour les nouveaux développements utilisant des terres aux États-Unis. Réglementation en vertu des lois US National Environmental Policy Act et California Environmental Quality Act.</p>
Multi-nationales	Préservation des terres et des ressources naturelles	Programme de compensation de l'utilisation des terres par une entreprise de vente au détail basée aux États-Unis	En partenariat avec la US National Fish and Wildlife Foundation ⁴⁰ , l'entreprise a créé un programme de compensation de l'utilisation des terres. Sur 10 ans, 35 millions d'USD seront consacrés à l'achat et à la préservation d'une acre d'habitat sauvage aux États-Unis pour chaque acre de terre développée ⁴¹			

04

Partenariats avec la société civile et les organisations non-gouvernementales

La prise de conscience de la valeur et de l'importance des terres dans le débat public a récemment pris de l'ampleur, souvent à l'initiative d'institutions politiques internationales telles que la CNUCLD ou la Convention sur la biodiversité des Nations unies. Elle a également gagné en notoriété grâce au soutien de plusieurs célébrités telles qu'Edward Norton ou Harrison Ford, qui s'associent souvent à des ONG ou à des OSC. Ces organisations voient alors leur influence croître en tant que représentants des intérêts et des opinions de la société, sachant qu'elles tirent leur «légitimité pour les causes qu'elles défendent de la représentation populaire⁴²». Affichant généralement des objectifs très précis qui englobent fréquemment des questions environnementales et humanitaires, les ONG et les OSC étaient autrefois souvent perçues comme un obstacle face à des stratégies commerciales axées sur la maximisation de la valeur pour les actionnaires.

Les relations «polarisées» entre les ONG et les acteurs du secteur privé semblent toutefois évoluer rapidement, en commençant par la reconnaissance des avantages que sont susceptibles d'offrir des partenariats stratégiques axés sur des objectifs communs, particulièrement pour les terres et les écosystèmes terrestres. Motivés par une diminution de l'influence des gouvernements nationaux sur les forces du marché et par le renforcement du pouvoir des multinationales, les partenariats ONG-entreprises sont de plus en plus favorisés et recherchés pour la mise en œuvre de pratiques de GDT et d'autres approches de conservation de l'environnement.

D'une part, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à se détourner des approches centrées sur les actionnaires et sur la hausse constante des rendements et préfèrent s'orienter vers la création de valeurs partagées, comme cela a été évoqué plus tôt dans ce rapport. Dans le cadre de mécanismes axés sur la responsabilité sociétale des entreprises et l'approvisionnement durable⁴³, les acteurs du secteur privé cherchent de plus en plus à coopérer avec des ONG œuvrant dans ces secteurs.

D'autre part, les ONG commencent à reconnaître les impacts positifs que les entreprises peuvent avoir lorsqu'elles adoptent un comportement axé sur les valeurs partagées et qu'elles abandonnent leur tendance à exploiter le secteur privé. Au vu de l'influence réduite qu'ont les décideurs politiques dans certaines sphères, le secteur privé est dorénavant reconnu comme un partenaire solide pour la réalisation de certains objectifs environnementaux. L'ONG Oxfam International admet qu'«en présence d'opportunités adéquates, les entreprises peuvent jouer un rôle dans la mise en place d'un progrès économique socialement responsable et durable». Barbara Stocking, directrice, ajoute qu'«[les ONG] ont commencé à réaliser qu' [elles] devaient aussi coopérer avec le secteur privé. Sans compter que, depuis quelques années, le secteur privé a, lui aussi, beaucoup changé et qu'il comprend mieux la pauvreté et leur volonté de l'éradiquer⁴⁴.» Les grandes ONG comme Bond (UK) ont élaboré des cadres stratégiques et des partenariats solides, notamment avec Unilever, une entreprise qui a lancé une stratégie pour un mode de vie durable en coopération avec Oxfam et Food Foundation.

Avantages du partenariat

En général, les entreprises qui dépendent des terres et des écosystèmes terrestres ou qui ont un impact sur ceux-ci peuvent tirer de nombreux avantages d'une coopération avec une ONG réputée, à condition que les deux entités aient suffisamment d'intérêts en commun. Il existe quatre domaines dans lesquels ces partenariats sont bénéfiques :

Image et crédibilité

Les détaillants ont besoin d'informations crédibles pour rassurer les consommateurs et leur expliquer que leurs produits sont achetés en vertu de normes socialement acceptables⁴⁵. Les ONG tirent leurs missions et leur champ d'activité de la société civile et de priorités articulées, ainsi que d'intérêts

publics. Elles sont censées atteindre un objectif de valeur morale qui est partagé avec les consommateurs et qui leur offre donc une certaine légitimité. L'absence d'aspect commercial renforce ce soutien. En tant que tierce partie approbatrice, l'ONG apporte de la crédibilité quant à la conformité de certaines activités avec ses objectifs, et, en tant que tierce partie certificatrice, une ONG reconnue semble souvent plus fiable que le producteur lui-même. Une étude portant sur les préférences des consommateurs montre que 82% d'entre eux font davantage confiance à des pratiques de production et d'approvisionnement vérifiées par des organismes extérieurs⁴⁶; l'augmentation du nombre de normes et d'organismes de certification ces dernières années reflète cette hausse de la demande. Illustration de ce phénomène, la société USA Southern Company, un grand producteur d'électricité s'est associé avec une ONG environnementale, la National Fish & Wildlife Foundation. L'entreprise a demandé le soutien actif de l'ONG pour réorganiser la gestion de ses plus de 280 000 ha de terres. Elle a ainsi restauré les habitats d'espèces menacées et investi près de 11,6 millions d'USD dans la restauration des terres⁴⁷. La réputation de l'entreprise en est sortie grandie et lui a permis de bénéficier de dérogations à certaines restrictions réglementaires⁴⁸.

Accès aux marchés

Les produits certifiés sont vendus à des prix plus élevés et permettent à la chaîne de valeur d'offrir de meilleurs rendements, sans compter l'accès à de nouveaux marchés et à de nouveaux groupes cibles. Les entreprises qui produisent des biens en ayant des impacts négatifs sur les écosystèmes, comme c'est le cas pour l'huile de palme (*étude de cas 2.2*), peuvent être confrontées à des difficultés pour pénétrer de nouveaux marchés lorsque le public ciblé est particulièrement sensibilisé à l'environnement. La coopération avec des ONG permet de dissiper ces préoccupations et d'améliorer la perception que les consommateurs et les décideurs (politiques) ont des entreprises et de leur impact. Une telle évolution est aussi bénéfique pour les ONG qui en tirent de la crédibilité et qui montrent que leur travail est utile.

La conformité aux normes environnementales permet également d'obtenir le soutien de ces groupes lorsqu'elle est considérée comme un argument de vente. Steve Hounsell, représentant d'une société

d'électricité de l'Ontario, explique qu'il a bénéficié du soutien de lobbyistes environnementaux pour l'obtention d'une licence d'exploitation après avoir lancé des programmes de conservation de la biodiversité sous la supervision d'un organisme extérieur. Sans ce soutien, l'entreprise aurait peut-être dû cesser ses opérations, alors qu'un investissement limité dans ces programmes lui a garanti l'accès à un marché important⁴⁹.

Expertise et innovation

Les entreprises ont une excellente connaissance de la production conventionnelle, tandis que les ONG sont parfaitement enracinées dans leur sphère d'action qui est nécessairement plus étroite. Elles représentent, pour les entreprises, une source de connaissances importante sur les procédures alternatives et durables. Ces informations sur les options disponibles sont essentielles, particulièrement pour les entreprises qui veulent transformer leurs chaînes de valeur et s'orienter vers une production plus durable. Certaines des organisations qui certifient la gestion durable des ressources terrestres travaillent, depuis quelque temps, à l'élaboration de normes et de mesures. Elles peuvent, à ce titre, offrir des conseils en vue de la réorganisation de l'approvisionnement, de la production et des chaînes de valeur qui en découlent. Par exemple, le Forest Stewardship Council a élaboré un certificat pour les produits forestiers en respectant des principes directeurs. Ce certificat a pour but de garantir aux consommateurs le caractère durable des produits, mais aussi d'aider les filières d'approvisionnement à élaborer des plans de gestion ou des programmes de contrôle. D'autres ONG, comme le Réseau international pour la gestion environnementale, offrent des conseils pour aider les entreprises à satisfaire aux normes environnementales, sous la forme de programmes d'écogestion et d'audit ou d'outils comme le Guide des rapports sur le développement durable (Sustainability Reporting Guide). Les réseaux de coopération sont également une bonne source d'expertise et d'innovation, comme le montre l'approche multipartite prenantes et multi-échelle de l'Initiative des terres fertiles, qui propose une transition globale vers la GDT dans le domaine de l'érosion des sols et de la productivité (*étude de cas 4.1*).

La transformation et l'adaptation des systèmes de production sont souvent une condition indispen-

ÉTUDE DE CAS 4.1

Valoriser les services écosystémiques pour optimiser les ressources disponibles: Initiative des terres fertiles (ITF)

Chaque année, des millions d'hectares de terres subissent une dégradation des sols et des pertes de la couche arable fertile, pour un coût annuel d'environ 40 milliards d'USD. Cette perte de ressources et donc de services écosystémiques représente une menace pour la stabilité sociale et la sécurité alimentaire. Pour mettre fin à cette tendance, de nombreux projets et initiatives (programmes nationaux de subvention pour des fertilisants, des essais locaux, etc.) ont été lancés ces dernières décennies. Malgré cela, l'accumulation de nutriments et de matière organique dans les pays développés et l'épuisement de ces éléments dans les pays en développement augmentent, faisant de la perte de fertilité des sols et de ses conséquences sur la sécurité alimentaire une préoccupation mondiale. Il est donc urgent de trouver de nouvelles approches pour valoriser les services écosystémiques et améliorer la capacité de production des terres.

C'est dans ce contexte que l'Initiative des terres fertiles (ITF) a été développée. Cette approche multi-parties prenantes et multi-échelle fait le lien entre l'offre et la demande de nutriments et de matière organique dans une zone donnée, dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources en la complétant par des importations extérieures. L'ITF est basée sur huit activités qui peuvent être exécutées en même temps:

1. **Inventaire:** agriculteurs et fournisseurs de nutriments expriment leurs besoins en nutriments et en matière organique et leur capacité de production
2. **Transformation et formulation des produits:** conversion de ressources organiques, provenant souvent de flux de «déchets», en engrais précieux, y compris l'enrichissement minéral
3. **Courtage:** la valeur des nutriments est évalué et un accord (financier) est trouvé entre l'offre et la demande
4. **Recommandation:** des recommandations d'utilisation des engrais sont élaborées pour chaque site en fonction des données pédologiques et sur la réponse des cultures
5. **Commerce et logistique:** conception d'un argumentaire commercial et transport des nutriments nécessaires vers les champs

6. **Renforcement des capacités:** agriculteurs et conseillers agricoles sont formés aux bonnes pratiques (d'utilisation des nutriments)
7. **Consolidation des institutions:** implication des coopératives, des sociétés de microcrédit, des assurances
8. **Environnement favorable:** alignement des politiques – évaluation et adaptation des politiques en ce qui concerne la disponibilité des nutriments et les demandes des différentes parties présentes sur le marché

L'ITF adopte une approche de courtage des ressources basée sur la correspondance entre l'offre et la demande du système agricole et les ambitions (objectifs) de l'agriculteur. Grâce à l'utilisation d'une approche ascendante participative⁵⁰, l'ITF œuvre en faveur de l'intégration de pratiques de gestion de l'eau et des sols, dans le but de créer des exploitations agricoles durables. Pour assurer l'approvisionnement en services écosystémiques, une solution consiste à améliorer l'affectation des fonds, c'est-à-dire à passer de modèles de gestion des ressources linéaires à des modèles circulaires. L'ITF s'efforce d'y parvenir de la manière suivante:

Traditionnellement, les fonds provenant de sources gouvernementales qui sont alloués aux systèmes d'assainissement et d'élimination des déchets sont investis dans des modèles linéaires: les déchets sont déversés ou brûlés, ce qui représente un coût pour la société et n'apporte pratiquement aucun bénéfice, que ce soit pour l'économie ou pour les services écosystémiques. En utilisant l'approche à huit étapes, les fonds peuvent être attribués à des systèmes d'assainissement et de gestion des déchets circulaires. Les nutriments et la matière organique qui en résultent sont vendus à des agriculteurs à un prix inférieur aux coûts de production, puisqu'une partie de ce prix est couverte par des budgets publics. Le seuil qui permet aux agriculteurs d'investir dans le maintien de la fertilité des sols et donc dans la prévention de la dégradation des sols et dans le maintien des services écosystémiques est abaissé. En raison de la diminution des coûts de transport, cette approche est plus prometteuse dans les environnements périurbains.

Avec l'augmentation des nutriments et de la matière organique disponibles, la fertilité des sols est plus facile à maintenir lorsqu'elle est associée à

ÉTUDE DE CAS 4.1 (CONT)

une GDT. Il en résulte une meilleure efficacité de l'utilisation de l'eau, des nutriments et de la main-d'œuvre et donc une diminution des intrants provenant de sources extérieures, ce qui permet de réduire les coûts par unité produite. Il apparaît ainsi clairement qu'en valorisant pleinement les nutriments et la matière organique et en les

incluant dans un modèle commercial cohérent, il est possible de garantir l'approvisionnement en services écosystémiques tout en améliorant les revenus et en mettant fin à la dégradation des sols. Dans ce contexte, le modèle de l'ITF peut servir de réseau essentiel et faciliter les actions conjointes entre les parties prenantes.

sable à la mise en place d'accords d'approvisionnement durables au niveau local. Les dirigeants d'entreprise découvrent souvent que les ONG sont capables de trouver des solutions innovantes aux problèmes sociaux locaux, solutions qui sont également utiles pour leur entreprise⁵³. Par exemple, Perdue Inc., une entreprise du Delaware s'est lancée dans des travaux de recherche en coopération avec le Center for the Inland Bays (CIB) en vue de restructurer la production locale de volailles qui imposait des charges en nutriments trop élevées sur les écosystèmes environnants. En utilisant des exploitations agricoles modèles et en testant différentes bonnes pratiques, le CIB a élaboré de nouveaux systèmes de production qui limitent les rejets de nutriments et garantissent l'approvisionnement. Les estimations indiquent que le projet « a réduit de plus de 60 000 tonnes l'azote total et de 4 000 tonnes le phosphore total grâce à l'adoption de bonnes pratiques de gestion des volailles dans le bassin versant » (GEMI, 2008, p. 1348). Cela a également permis à l'entreprise d'atteindre ses objectifs de développement durable et d'image de marque.

Réseaux

Avec la recrudescence des activités commerciales et des chaînes de valeur d'envergure mondiale, il devient indispensable pour les entreprises de créer des réseaux de parties prenantes sur les lieux même de la production et d'instaurer des liens étroits avec les exploitants des terres. Les multinationales qui s'approvisionnent en produits à différents endroits sont particulièrement dépendantes de la présence d'intermédiaires auprès des institutions ou des parties prenantes locales.

Étant donné l'expertise dont disposent les ONG au niveau de la langue, des problèmes locaux et des

contacts, ce rôle d'intermédiaire représente une opportunité d'améliorer l'engagement du secteur privé, particulièrement lorsque les multinationales investissent de nouveaux marchés ou cherchent des conseils sur l'impact des sites de production locaux sur leur chaîne d'approvisionnement⁵¹. Les systèmes de production liés aux terres sont souvent partiellement régis par des règles informelles (traditions ou normes) qui influencent la manière dont les terres peuvent être gérées. Pour intégrer ces nuances, il est possible de faire appel au capital social dont les ONG se sont peu à peu dotées en tissant des liens avec les populations locales⁵².

Le programme Conservation Coffee (partenariat entre Starbucks et Conservation International (CI) destiné à mettre en place une production durable du café et à promouvoir les activités de RSE) montre l'importance du rayonnement des ONG auprès des agriculteurs. La mise en œuvre de ce projet mexicain a été principalement gérée par CI dont le personnel avait déjà des contacts avec les agriculteurs, ce qui lui a permis de faciliter les relations avec Starbucks⁵³. La formation et le suivi sur place ont été réalisés par CI, Starbucks se chargeant des financements et d'offrir un marché aux détaillants qui respectaient les certifications officielles. Une planification spatiale a également été utilisée pour cibler les investissements sur des zones offrant une valeur élevée de conservation, c'est-à-dire combinant moyens de subsistance, conservation et développement agricole par le biais d'une approche de gestion des paysages⁵⁴.

De manière générale, «il apparaît que les entreprises bien établies au niveau social finissent par obtenir de meilleurs résultats que celles qui n'ont pas mis en place de tels partenariats, que ce soit en termes de performances basées sur le marché ou de mesures des risques. Les partenariats améliorent la

T A B L E A U 4 . 1

Avantages des partenariats entre entreprises et ONG

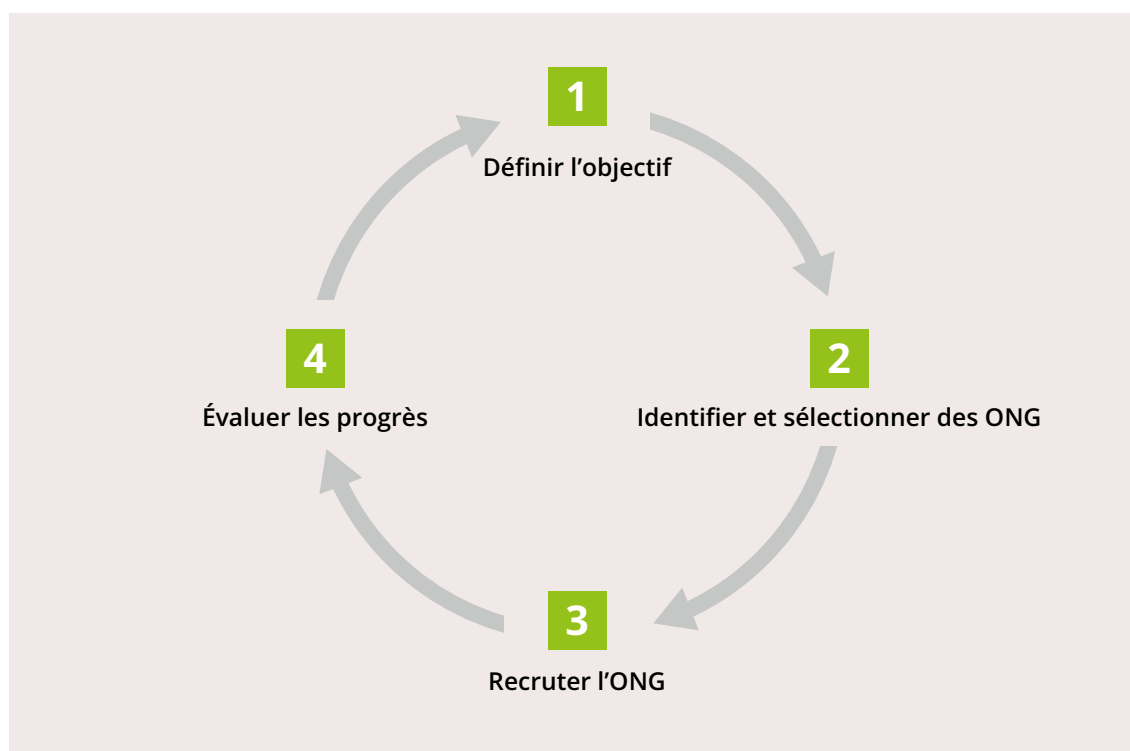
(Adapté d'EEB, 2011⁵⁶)

Pour l'entreprise	Pour l'ONG
Améliore la réputation de l'entreprise	Contribue à la mission de l'organisation grâce à de nouvelles méthodes
Améliore l'accès aux terres et aux licences d'exploitation	Améliore l'accès à de nouveaux lieux et réseaux
Aide à atténuer les risques	Permet de s'impliquer dans une approche intégrée associée à une gamme plus large d'activités
Offre l'accès à une expertise spécialisée	Garantit un appui financier pour les projets
Améliore la capacité à travailler avec les communautés et à accéder à des informations locales	Améliore la capacité de recherche, de formation et d'éducation
Renforce les valeurs de l'entreprise et la capacité du personnel	Renforce les capacités des institutions et des salariés
Renforce la crédibilité auprès des parties prenantes clés et l'influence auprès d'autres ONG	Renforce la crédibilité et l'influence auprès d'autres entreprises
Offre de nouvelles opportunités de s'impliquer auprès de parties prenantes externes	Crée des approches innovantes pour traiter les problèmes prioritaires

F I G U R E 4 . 1

Étapes clés de la mise en place d'une coopération avec des ONG

(Adapté de BSR, 2001⁵⁷)



confiance et aident les entreprises à mieux gérer le risque en s'assurant que les parties prenantes sont impliquées dans les décisions prises; ils sont donc au cœur de la stratégie d'entreprise⁵⁵.» Le *tableau 4.1* présente d'autres avantages des partenariats entreprise-ONG.

Étapes de la création d'un partenariat

Pour permettre la mise en place d'une coopération fructueuse entre les ONG et les entreprises, Business for Corporate Responsibility a élaboré un guide qui présente les principaux aspects et enjeux d'une telle coopération (*figure 4.1*). Quatre étapes clés ont été identifiées.

Définir l'objectif:

La première étape consiste à définir et à délimiter clairement la nécessité de mettre en place une coopération. Il faut, pour cela, réfléchir à l'impact des processus d'approvisionnement et envisager la mise en place d'un système de production plus

durable capable d'apporter des avantages nouveaux ou supplémentaires. Cette démarche permet d'obtenir une meilleure compréhension du potentiel de transformation de l'entreprise, mais aussi des possibilités qui existent d'inclure de nouveaux partenaires et d'entrer en contact avec eux sur la base des besoins identifiés. Les outils mentionnés précédemment, notamment l'Initiative ELD (voir le *Chapitre 5*) et autres entités associées, peuvent servir de guides pour cette étape. Voici quelques exemples de questions directrices à utiliser à ce niveau:

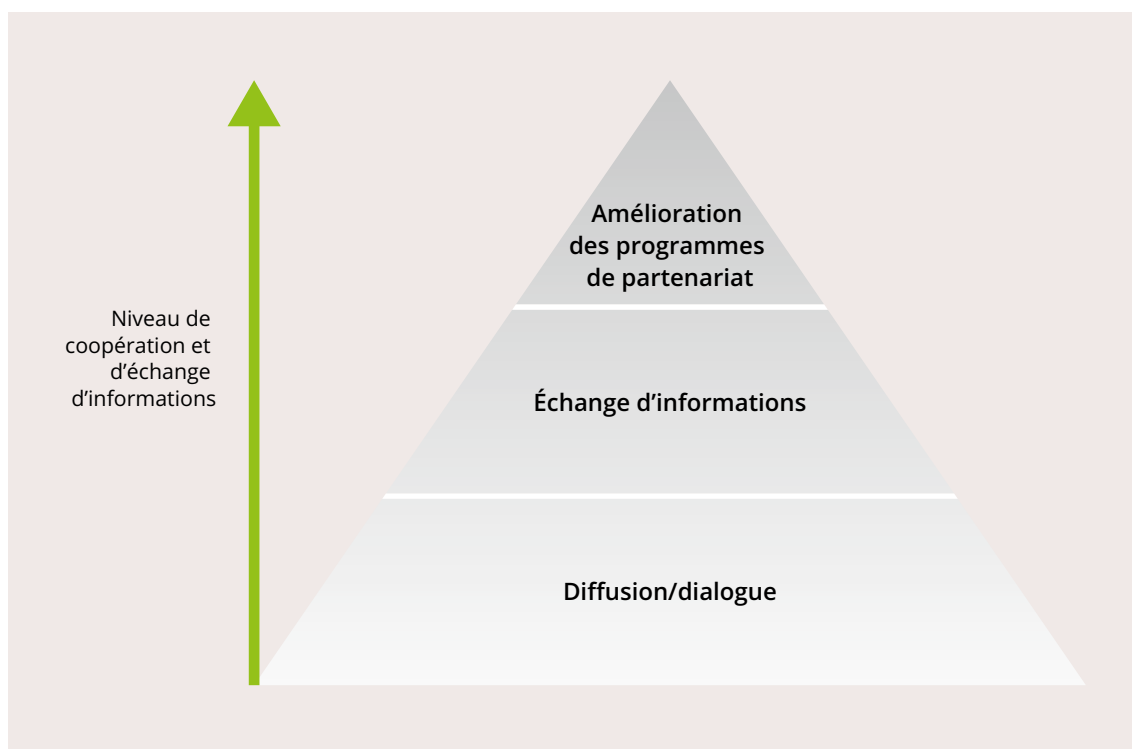
- Quels sont les risques et les opportunités associés à la chaîne de valeur qui soulignent la nécessité de lutter contre la dégradation des terres?
- Quelles sont les lacunes en matière d'information qui nous empêchent de progresser vers le développement durable?
- En quoi la coopération avec une ONG pourrait-elle favoriser l'adoption de la GDT?

Différents niveaux de coopération et d'échange d'informations peuvent être définis (voir la *figure*

FIGURE 4.2

Trois niveaux d'interaction

(BSR, 2001, p. 30⁵⁷)



T A B L E A U 4 . 2

Sources d'information sur les ONG partenaires potentielles

(Adapté de BSR, 2001⁵⁷)

Autres entreprises	ONG internationales	Institutions publiques
Organisations internationales/multilatérales	Syndicats et groupements professionnels	Organisations universitaires et de recherche
Grandes fondations	Médias et publications	Associations d'entreprises

4.2) en fonction des besoins et des objectifs identifiés. Ils doivent convenir à la fois à l'ONG et à l'entreprise, et tenir compte d'autres parties prenantes.

Identifier et choisir une ONG

Une fois qu'une entreprise a identifié les domaines dans lesquels un partenariat avec une ONG est susceptible de l'aider à évoluer vers la GDT et à modifier ses impacts environnementaux, la recherche d'une organisation partenaire adéquate et disposant des compétences nécessaires peut commencer. Même si différentes sources d'informations sont disponibles, l'utilisation d'intermédiaires permet de mieux structurer cette recherche; plusieurs options sont proposées dans le *tableau 4.2*.

Après avoir identifié les ONG potentielles, l'entreprise doit soigneusement évaluer l'adéquation et

les qualités de chacune d'entre elles. Comme indiqué à la *figure 4.3*, ces éléments dépendent du type d'engagement et d'interaction. Il est important de les étudier pour éviter les partenariats inadéquats. Le *tableau 4.3* présente quelques questions directrices possibles.

Recruter l'ONG choisie

Le recrutement de la ou des ONG jette les bases des futures activités conjointes. L'élaboration soignée et stratégique du partenariat est un facteur clé de réussite et d'avantages futurs pour la GDT. Il est également important d'obtenir l'adhésion des membres de l'entreprise vis-à-vis de ce partenariat; les principaux décisionnaires doivent absolument être informés et impliqués. L'entreprise doit apprendre à connaître l'ONG par le biais de réunions et de discussions régulières sur la vision et

T A B L E A U 4 . 3

Questions directrices pour évaluer l'adéquation d'une ONG

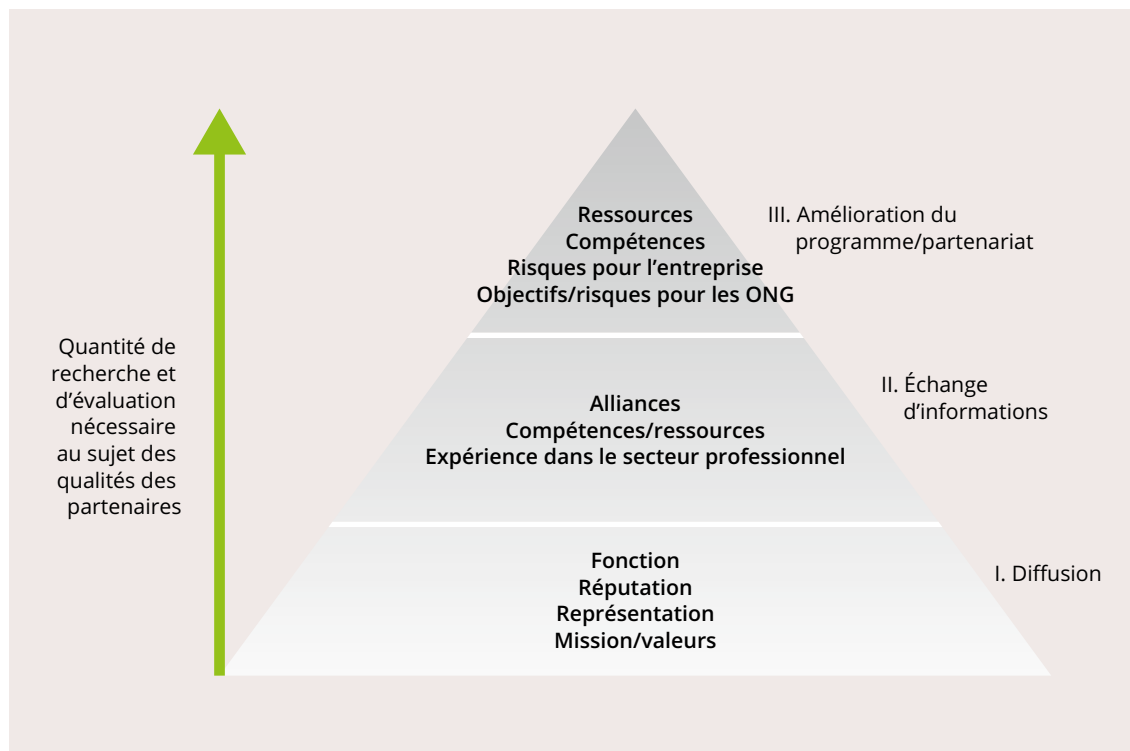
(adapté de BSR, 2001⁵⁷)

Portée	Échange d'informations	Amélioration du programme/partenariat
Quel genre de service l'ONG fournit-elle ?	L'ONG dispose-t-elle des informations et de la crédibilité nécessaires ?	Quels risques la coopération imposerait-elle ?
La mission et la vision de l'ONG sont-elles conformes à l'objectif de l'entreprise ?	À quoi ressemble le réseau de l'ONG ?	Quelles ressources l'ONG peut-elle apporter ?
Quelles parties prenantes sont représentées par l'ONG ? Sont-elles semblables aux parties prenantes de l'entreprise ?	Quels ont été les engagements antérieurs de l'ONG avec le secteur privé ?	elle et quels risques est-elle prête à prendre pour les atteindre ?
L'ONG dispose-t-elle d'une réputation crédible, particulièrement en termes de gestion des terres ?		

FIGURE 4.3

Qualités des ONG partenaires potentielles

(Tiré de BSR, 2001⁵⁷)



les préoccupations des partenaires. L'implication de salariés clés permet de garantir l'adhésion et facilite la communication mutuelle. Sachant que toutes les parties sont impliquées dans différents processus, il est important d'identifier le niveau d'engagement, avec un protocole d'accord clairement défini, ainsi que les cadres administratifs, les résultats du projet, la durée et les responsabilités. Les règles de base communes (par ex., la confidentialité) doivent être mentionnées dans les documents du partenariat. Les partenariats axés sur la vulgarisation doivent notamment disposer d'une stratégie de communication partagée pour les communications internes, mais aussi pour les déclarations officielles à destination de tierces parties, ainsi que pour la fréquence et le contenu⁵⁷.

Évaluation et analyse

L'évaluation et l'analyse du projet sont importantes pour se faire une idée claire des progrès et des impacts. Il est recommandé d'élaborer des indicateurs et des mécanismes de retour d'infor-

mation pour guider les évaluations périodiques. À la fin d'un projet, l'évaluation finale permet de mettre en lumière les réussites globales, mais aussi les lacunes et les aspects qui n'ont pas été suffisamment traités ainsi que les raisons⁵⁷. Les partenariats ultérieurs pourront ainsi s'inspirer de ces conclusions.

Comme le montrent ces quatre étapes et ces quatre grands domaines de collaboration, les ONG et les OSC peuvent jouer un rôle mutuellement bénéfique dans les opérations du secteur privé, mais aussi légitimer et appuyer leur efficacité mutuelle en matière de GDT. En créant des relations positives pour définir et atteindre des objectifs conjoints grâce au travail des deux parties, il est possible d'améliorer la réussite des opérations de l'entreprise et d'aider toutes les parties prenantes à tirer des avantages de l'investissement dans des approches et des techniques de GDT.

Pistes d'action

Il est clair que les entreprises ont à la fois des liens d'impact et de dépendance vis-à-vis des ressources naturelles. En étudiant la complexité des écosystèmes et en élaborant des plans d'activité basés sur la valeur économique totale, les entreprises peuvent se doter d'un avantage concurrentiel tout en participant à l'action mondiale en faveur du développement durable, de la résilience et de la conservation de l'environnement. La mesure et l'évaluation des services écosystémiques produits par la nature est une composante essentielle de toute stratégie de développement destinée au secteur privé, particulièrement dans un monde où les pertes de valeur écosystémique atteignent entre 6,2 et 10,3 milliards d'USD chaque année¹. Cette prescience permet d'améliorer le processus décisionnel, de stabiliser les chaînes d'approvisionnement, de limiter les pertes, de mettre à jour de nouveaux flux de revenus et d'éclairer les stratégies⁵⁸. Comme l'ont montré les chapitres précédents, il faut tenir compte de multiples facteurs pour réussir à inciter les acteurs du secteur privé à investir dans la GDT. En prenant conscience de la valeur économique totale des opérations commerciales par le biais de différents aspects économiques de l'offre et de la demande de terres et d'écosystèmes terrestres²², les entreprises pourront éviter d'être confrontées à des risques imprévus et réussir à tirer parti de nouvelles opportunités. Des opportunités d'investissement dans la GDT sont disponibles à différents points critiques des chaînes d'approvisionnement et de valeur, mais aussi dans de nouveaux investissements, particulièrement lorsque l'on sait qu'il existe 2 milliards d'hectares de terres dégradées dans le monde⁵⁹, dont 1 milliard peuvent être restaurées^{60,i}. De fait, les investissements nécessaires pour mettre en œuvre la GDT ont déjà montré qu'ils pouvaient être plus rentables que les ressources requises pour lutter contre les conséquences de l'inaction sur la dégradation des terres. Ils présentent en outre moins de risques en raison des nombreuses fonctions des terres et des écosystèmes terrestres et de leur potentiel de production à long terme pour les portefeuilles d'investisse-

ment, la croissance économique et l'amélioration des moyens de subsistance⁶¹.

Pour susciter l'intérêt du secteur privé, un environnement favorable aux investissements dans la GDT doit être en place, ainsi que des méthodes permettant d'identifier les points d'entrée. Cette démarche nécessite un certain niveau de coopération, de dialogue et de planification entre les acteurs des secteurs public et privé, ainsi que de la société civile⁶² et comprend des droits appropriés sur les ressources, des régimes fonciers, des mécanismes de transfert des connaissances et des technologies, des mécanismes d'incitation fondés sur le marché, etc.⁵⁹. Une fois l'environnement sécurisé et les points d'entrée identifiés, les entreprises peuvent commencer à élaborer une stratégie et à gérer les risques et les opportunités. Il est intéressant de noter qu'un risque partagé sert souvent de point de départ à l'action.

Les opportunités d'investissement peuvent être nouvelles (création de nouveaux marchés et technologies, etc.), issues de l'amélioration de marchés/chaînes existants, ou dérivées de la création de valeurs partagées, comme évoqué au *chapitre 1*. Exemples: productivité accrue des cultures, participation aux marchés du carbone, prévention des/résilience aux catastrophes (ce qui implique également une baisse des coûts d'assurance) et réduction des pertes de capital. Elles permettent l'instauration d'une main-d'œuvre durable, particulièrement dans le cas de l'agriculture «verte» qui nécessite davantage de main-d'œuvre et permet ainsi de limiter la migration et la surpopulation urbaine en garantissant des moyens de subsistance dans les zones rurales⁵⁹. Ce type d'avantage social montre bien les effets indirects positifs des investissements dans la GDT sur la société civile, et améliore le ressenti face aux actions du secteur privé tout en favorisant l'acceptabilité sociale. Ces impacts positifs sont susceptibles de faire boule de neige et d'inciter les parties prenantes à gérer collectivement la question de la GDT, particulièrement les ONG et les OSC (*chapitre 4*). Ils favorisent ainsi la création de réseaux

ⁱ *L'investissement peut concerner la réhabilitation (régénération de la capacité des terres à fournir toute une série de biens et de services écosystémiques) et/ou la restauration (lancement et/ou accélération de la remise en état d'un paysage dégradé en termes de santé, d'intégrité et de durabilité). Il est important de noter que la restauration ramène les paysages à un état à peu près similaire à celui qu'il était avant les perturbations, ce qui n'est pas obligatoirement le cas pour la réhabilitation.*

positifs entre les parties prenantes, créent des environnements plus rémunérateurs et instaurent des conditions de travail durables pour les entreprises.

Réseaux

Une fois qu'un environnement favorable a été mis en place grâce au dialogue et aux actions conjointes du secteur public et du secteur privé et que des points d'entrée ont été identifiés pour l'investissement, il est temps de définir des pistes d'action pour la mise en œuvre. Les entreprises ont besoin de recommandations internes et externes pour les guider dans ce processus, surtout les agriculteurs, les petits exploitants et les petites entreprises qui n'ont pas accès aux mêmes ressources (connaissances et finances) que les grandes entreprises.

Outre le travail de l'Initiative ELD présenté dans ce document et dans les publications précédentes (p.

ex., ELD Business Brief, 2013) et certains exemples d'objectifs internes en matière de développement durable, il existe des plateformes permettant aux chefs d'entreprise de trouver de l'aide, par exemple, le Forum des affaires sur la GDT (SLM Business Forum) de la CNULD. Ce forum d'échange a lieu pendant les Conférences des Parties de la CNULD. Il a pour but de sensibiliser les participants à l'impact de la dégradation des terres, de la désertification et de la sécheresse sur le secteur privé. Il encourage l'implication active et reconnaît le rôle important joué par le secteur privé dans la protection des terres.

Au sein de la CNULD, le Mécanisme mondial (MM) aide également les pays à mobiliser des mécanismes de financement et à en améliorer l'efficacité, mais aussi à intensifier les investissements dans la GDT et dans le transfert de technologie. Le MM contribue à la mise en place de politiques favorables au secteur privé, dont toutes les parties

ÉTUDE DE CAS 5.1

Investissements fonciers, droits et genre

«Responsible Investments in Property and Land» (RIPL) est un projet qui vise à «développer des outils pratiques et précis pour guider la mise en œuvre d'investissements fonciers équitables du point de vue du genre, socialement responsables et financièrement viables». Le projet a noté, au sein de la communauté internationale, une évolution positive en ce qui concerne les investissements inéquitables et une volonté de lancer des travaux multipartites pour rectifier les pratiques d'investissement et les pratiques des gouvernements. Toutefois, malgré la volonté exprimée de lutter contre les difficultés associées aux investissements fonciers (p. ex., les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts – VGTT), il est encore compliqué pour les investisseurs, les gouvernements et les communautés de mettre en œuvre des normes et des politiques d'investissement.

RIPL cherche à faire en sorte que toutes les communautés, tous les utilisateurs des terres et tous les petits exploitants, hommes et femmes, soient informés et consultés, et qu'ils bénéficient des investissements fonciers. Le projet aide les gouvernements à adopter et à appuyer des investisse-

ments fonciers socialement responsables, et fournit aux investisseurs des outils leur permettant de les développer et de les mettre en œuvre. Il utilise pour cela une série de «guides» équitables du point de vue du genre qui offrent des conseils détaillés sur l'investissement dans les bonnes pratiques, via la création de processus inclusifs et justes qui reflètent l'environnement culturel et la gouvernance locale, le tout en conformité avec des accords internationaux comme les VGTT. Cela est crucial au vu de la gravité des impacts de la dégradation des terres sur les zones rurales et sur les entreprises et autres parties prenantes qui y travaillent. RIPL est un parfait exemple de l'usage que les entreprises peuvent faire des outils et des informations publics pour éclairer leurs processus décisionnels en faveur de l'adoption de bonnes pratiques de gestion des terres et des investissements associés.

RIPL est hébergé par Landesa, une initiative fondée par le Département pour le développement international du Royaume-Uni (DFID), qui a pour but de sécuriser les droits fonciers au niveau mondial, particulièrement pour les pauvres ruraux.

prenantes peuvent bénéficier. Conformément à la mission de la CCNUCC, le MM a créé une série de documents et de mécanismes pour orienter les activités de financement dans le contexte des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, qui servent de cadre à la gestion nationale des terres et introduisent le concept émergent de «neutralité de la dégradation des terres». Le MM a déjà identifié des initiatives qui visent à attirer l'attention de pays, d'institutions financières et d'autres donateurs potentiels afin de canaliser les ressources vers la GDT ainsi que vers les acteurs concernés (MM, 2007, p. 15–22⁶⁴). Accessibles, ces informations sont utiles pour les acteurs du secteur privé qui cherchent à s'associer à des cadres nationaux favorables aux terres et à l'investissement foncier.

L'initiative Landscapes for People, Food and Nature (LPFN) appuie des approches intégrées en faveur d'une gestion durable des terres et de l'eau (www.peoplefoodandnature.org). La programmation est régionale et mondiale avec neuf institutions internationales impliquées dans l'organisation et plus de 60 partenaires stratégiques sur les cinq continents. L'initiative a pour objectif de relier et d'ajouter de la valeur aux initiatives et aux réseaux de gestion des paysages existants, de coordonner les actions et de combler les lacunes d'apprentissage,

afin de mettre en place un environnement favorable en termes de financement⁶⁶, d'engagement des entreprises et de politique⁶⁷.

Le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) est un conglomérat de 200 entreprises qui souhaite inciter la communauté mondiale des entreprises à se mobiliser en faveur d'un avenir durable. Il propose une plateforme et des documents d'information pour aider le secteur privé à mieux comprendre la GDT et à se mobiliser en sa faveur. Il a notamment créé un projet baptisé «Restauration des terres dégradées», qui vise à sensibiliser la communauté des entreprises à la dégradation des terres afin qu'elle agisse en faveur de la neutralité de la dégradation des terres⁶³.

D'autres organisations et entités travaillent également sur des questions plus précises dans le secteur des terres et des investissements fonciers par le biais de nombreux mécanismes d'appui qui encouragent la prise de décision éclairées, économiquement viables et bénéfiques. Par exemple, le Centre colombien d'investissement durable met à disposition des ressources, des outils, des formations, de l'assistance, des recherches et un forum de dialogue sur les investissements fonciers et agricoles, en expliquant notamment comment maximiser les avantages de l'investissement tout

TABLEAU 5.1

Outils de cartographie des services écosystémiques

(Initiative ELD, 2013³)

Nom	Caractéristiques
InVEST (Integrated Valuation of Environmental Services and Tradeoffs)	Projet de Natural Capital Project qui offre une série de modèles logiciels permettant de cartographier et d'évaluer les biens et services naturels bénéfiques pour les êtres humains
ARIES (ARtificial Intelligence for Ecosystem Services)	Plate-forme de modélisation permettant de cartographier l'approvisionnement en services écosystémiques, de modéliser leur évolution au fil du temps, de les associer à une valeur économique, d'identifier des scénarios et d'évaluer les contreparties entre les scénarios pour pouvoir prendre des décisions éclairées
GLUES (Global Land Assessment of Land Use Dynamics, Greenhouse Gas Emissions and Ecosystem Services)	Projet du ministère allemand de l'Éducation et de la Recherche qui a pour objectif le partage de données et d'ensembles de données liés à la GDT et à l'utilisation optimale des terres et des services fondés sur les terres
INFFER (Investment Framework for Environmental Resources)	Système australien privé qui développe et classe par ordre de priorité des projets destinés à lutter contre les problèmes environnementaux tels que la dégradation des terres
MIMES (Multiscale Integrated Models of Ecosystem Services)	Initiative de l'université du Vermont qui a pour but d'évaluer les services écosystémiques

en minimisant les impacts négatifs et en évitant les violations des droits⁶⁵. D'autres organisations travaillent sur des questions sociales telles que les droits fonciers ou l'inégalité de genre, comme le montre l'étude de cas 5.1.

Outils et méthodes d'appréciation chiffrée des opportunités de gestion durable des terres

Il existe de nombreux outils et méthodes pour aider les acteurs du secteur privé à chiffrer la valeur des services écosystémiques qui les concernent. Le Rapport scientifique intermédiaire de l'Initiative ELD (2013)³ identifie des outils capables d'aider les entreprises à cartographier leurs services écosystémiques, comme indiqué dans le *tableau 5.1*. Une analyse complémentaire figure dans le rapport «La valeur des terres» (2015). Les résultats fournis par ces outils, ainsi que leur niveau d'incertitude, dépendent de la disponibilité des données.

Le WBCSD a également établi une liste d'outils axés sur un secteur particulier (énergie, extraction minière, etc.) ou sur un problème précis (émissions, eau, etc.) qui traitent des services écosystémiques (WBCSD, 2013, p. 30–36⁵⁷). Ces outils sont davantage tournés vers les services écosystémiques que vers la biodiversité, mais ils peuvent facilement être traduits en enjeux et en évaluations de la gestion des terres. L'Évaluation des services écosystémiques rendus aux entreprises (Corporate Ecosystem Review⁴⁹) offre également des informations et des liens sur l'évaluation économique des services écosystémiques, et peut servir de réseau et de plateforme d'information pour identifier les risques et les opportunités résultant des changements apportés aux écosystèmes pour les entreprises.

Avec l'aide du WBCSD, l'Initiative ELD est également en train de créer un outil d'évaluation du risque de matérialité des terres (land materiality risk assessment tool), qui devrait être publié en 2016. Reconnaissant que le secteur privé a besoin de mieux comprendre l'importance du rôle des terres sur ses activités, cet outil propose une analyse facile à appliquer qui fournit des informations sur l'impact d'une entreprise sur les terres et de sa dépendance des terres, ainsi que sur les risques et opportunités associés. Sur la base du modèle

commercial et des pratiques de gestion des terres adoptées ou non adoptées, l'analyse apporte également des informations sur les risques associés à court, moyen et long termes. Cette composante est importante sachant que les entreprises pensent souvent en termes d'impact environnemental, mais rarement en termes de dépendance à l'égard des terres⁴⁹. L'outil d'évaluation des risques vise également à sensibiliser le secteur privé au fait que les terres gérées de manière durable sont une ressource essentielle qui joue un rôle central dans l'activité commerciale. Il offre aux entreprises une vision claire de cette notion afin qu'elles puissent prendre des décisions éclairées et améliorer les avantages tirés des investissements dans la GDT. Pour cela, l'outil sera doté d'un ensemble de recommandations adaptées à chacun des résultats du processus d'évaluation.

Il est important de noter que l'adoption d'approches d'appréciation chiffrée des ressources et des impacts non commercialisés, ainsi que la prise en compte de ces valeurs dans les processus décisionnels des gouvernements et des entreprises, est un processus lent et incertain. Des efforts substantiels sont toutefois mis en œuvre pour faciliter cette transition indispensable. En dehors du travail de l'Initiative ELD, le Protocole du capital naturel fourni par la Coalition pour le capital naturel (www.naturalcapitalcoalition.org) à destination du secteur privé appuie, lui aussi, l'utilisation de l'évaluation économique. Ces initiatives fournissent des mécanismes, des ressources de formation, des plateformes de connaissances et une assistance générale afin que la valeur économique totale des écosystèmes soit plus souvent évaluée et quantifiée. Elles souhaitent que des mécanismes d'incitation fondés sur le marché soient peu à peu introduits pour permettre de cerner toutes les valeurs économiques, afin d'appuyer la GDT en tant que pratique bénéfique. Ces outils doivent également être utilisés pour aider le secteur privé à mettre en place, en coopération avec les parties prenantes locales, des processus de planification et d'investissement spatialement explicites permettant d'améliorer le potentiel des écosystèmes (opportunités commerciales) et de réduire les risques clés (comme la dégradation des terres) afin de libérer tout le potentiel d'économie (partage des coûts). Même si cela n'est pas toujours intuitif, la gestion intégrée des paysages est importante pour bien cibler les interventions grâce à une parfaite connaissance des conséquences que les actions

des parties prenantes auront sur les résultats économiques et écosystémiques dans le temps et dans l'espace.

Transposition à grande échelle

Pour lutter contre la dégradation des terres et ses conséquences mondiales, il est essentiel de mettre en place des conditions qui permettent la diffusion et la cohésion des technologies et des approches de GDT. Les chapitres précédents ont mis en lumière le rôle essentiel que joue le secteur privé à ce niveau, mais il est également important d'œuvrer pour une transposition à grande échelle dans tous les secteurs.

La **transposition à grande échelle** des approches de GDT consiste à généraliser certaines techniques à tous les secteurs et industries (p. ex., via un transfert de connaissances) et à assurer la diffusion des

meilleures méthodes de mise en œuvre. Elle peut être définie comme «l'élargissement, la reproduction, l'adaptation et le maintien de la continuité des meilleurs programmes, politiques ou projets dans l'espace et dans le temps afin de toucher le maximum de personnes⁶⁸». Un certain nombre de cadres sont utilisés pour mener à bien cette transposition^{68,69,70}. Ils possèdent tous les étapes communes suivantes:

- identification d'une intervention réussie, définition de ce qui doit être transposé à grande échelle – généralement une technologie, un processus ou une innovation organisationnelle;
- choix d'une méthode de transposition à partir des options disponibles;
- développement d'une vision et évaluation de la capacité de transposition de l'intervention

É T U D E D E C A S 5 . 2

Favoriser le développement durable et la résilience en faveur de la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne – une approche intégrée

Douze pays africains situés en zone aride (Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Ghana, Malawi, Niger, Nigéria, Kenya, Sénégal, Swaziland, Tanzanie et Ouganda) participent à une expérimentation d'approche intégrée. Étant donné leurs moyens de subsistance précaires et limités, ces zones arides sont confrontées à une menace extrêmement élevée de dégradation environnementale. Conçu pour être mis en œuvre sur une période de 60 mois, le programme s'appuie sur un financement composé de 120 millions d'USD provenant du FEM et de 80 millions d'USD provenant d'autres sources: banques de développement multilatérales, agences d'aide bilatérales, investissements privés et contributions en nature d'OSC et de communautés locales.

Clairement axé sur le capital naturel et les petits agriculteurs, dans le but de créer et de renforcer les plates-formes multipartites existantes, de transposer les bonnes pratiques à grande échelle et d'évaluer et de suivre les avantages globaux sur l'environnement, le programme devrait permettre au FEM d'influencer les approches conventionnelles sur la sécurité alimentaire qui ne mettent pas suffisamment l'accent sur la dégradation des terres.

S'appuyant sur plus de deux décennies de coopération avec des gouvernements nationaux en Afrique, le FEM s'est associé, pour ce programme, avec le FIDA, la FAO, le PNUD, la Banque mondiale, Conservation International, l'ONUDI et le PNUE. Le FEM travaillera également avec des partenaires tels que l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, des établissements universitaires, des organisations communautaires et des OSC.

Cette approche rassemble un grand nombre de parties prenantes, notamment le secteur privé, des gouvernements, des institutions de développement, des universités, des OSC et des communautés au niveau local, national et régional, et met l'accent sur les cadres institutionnels et les approches de transposition à grande échelle. Elle contribue au maintien de biens et services significatifs issus des écosystèmes et de la biodiversité, et vise à imposer une gestion améliorée sur 5 millions d'hectares de terres productives et la GDT sur 10 millions d'hectares supplémentaires. Le programme soutiendra également la transition vers un mode de développement résilient et faible en émissions, qui pourrait réduire les émissions de 10 à 20 millions de tonnes de carbone.



ou de l'innovation au moyen d'un diagnostic approfondi, interactif, multidisciplinaire et multisectoriel englobant toutes les parties prenantes;

- identification des obstacles et de solutions pour les éliminer, éventuellement en utilisant un processus lié à la théorie du changement afin de créer un environnement favorable;
- élaboration d'un processus de renforcement de la communication et la formation de groupe d'appui pour sensibiliser le public; et
- suivi des performances par le biais de processus de suivi et d'évaluation permettant d'identifier les blocages, de suggérer des changements à apporter au processus, de fournir un retour d'information sur les modifications, les innovations, etc.

La transposition à grande échelle donne lieu à un certain nombre de transformations fondamentales. Le moyen le plus simple d'y parvenir consiste sans doute à renforcer la sensibilisation et les connaissances sur les bienfaits de la GDT, que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public. Il est crucial de trouver des approches et des for-

mats communs pour le partage des technologies et de renforcer les plateformes d'échange d'informations, de manière à améliorer la gamme des outils disponibles. Parmi les autres changements nécessaires, il est important de modifier l'approche et les objectifs de gestion des ressources, les méthodes d'appréciation chiffrée des ressources environnementales et les mesures d'incitation en fonction de l'impact environnemental des activités concernées (voir le *chapitre 3*).

Les acteurs de la lutte contre la dégradation des terres doivent également admettre qu'il s'agit d'un problème à multiples facettes qui ne pourra pas faire l'objet d'une solution identique pour tous. La transposition à grande échelle de mécanismes, d'approches innovantes et de pratiques destinés à préserver le capital naturel qui est au cœur de la vie des entreprises et des moyens de subsistance de nombreuses personnes n'est qu'une composante qui doit être intégrée dans des approches plus larges et plus générales. Ce paradigme est inspiré par une théorie du changement qui s'engage auprès des parties prenantes concernées en créant ou en consolidant des plateformes, qui agit en transposant à grande échelle des approches innovantes et qui s'efforce de mesurer et d'évaluer les avantages spatiaux et temporels obtenus. Le

ÉTUDE DE CAS 5.3

Appui du secteur privé aux pratiques de GDT favorables aux services écosystémiques: Opération Pollinisateur et approches multifonctionnelles de l'utilisation des terres et de l'agriculture intensive de Syngenta

Sachant que 80 % des principales cultures pratiquées en Europe dépendent de la pollinisation par les insectes, les abeilles sont des acteurs incontournables des systèmes agricoles mais aussi de l'amélioration de la biodiversité des plantes et des fleurs qui nous entourent. Elles ont également une valeur monétaire significative puisque la valeur de la pollinisation de l'écosystème mondial par les insectes est estimée à 153 milliards d'euros par an.

Il est donc particulièrement inquiétant de constater que les pertes d'habitat, les maladies et l'évolution des pratiques agricoles ont conduit au déclin de cet insecte essentiel. Syngenta a mis au point un programme qui s'efforce de stopper et même d'inverser ces pertes en créant des zones d'habitat naturel autour des terres cultivées.

L'Opération Pollinisateur a pour but d'accroître le nombre d'insectes pollinisateurs tels que les abeilles, les bourdons et les papillons en créant des habitats d'alimentation et de reproduction sur les exploitations agricoles commerciales. En effet, ces paysages ne présentent souvent pas la diversité et l'abondance de fleurs dont les pollinisateurs ont besoin: une fois que la floraison d'une culture est terminée, ces superficies de monoculture deviennent des «déserts verts» pour les insectes qui vivent du pollen. En créant des habitats dans les zones non cultivées telles que les bords de champs, les coins et les zones tampons, il est possible de remédier à ce problème en apportant du pollen et du nectar. Plus de la moitié des terres européennes étant gérées par des agriculteurs, cette opération est un excellent moyen de favoriser la réhabilitation des populations d'insectes pollinisateurs, sachant que la simple création de 1 % d'habitat dédié peut faire une différence majeure. De fait, la gestion proactive des zones non cultivées sur les exploitations commerciales est un des principaux avantages environnementaux que l'agriculture peut apporter.

Dans le même temps, il est clair que ces méthodes doivent être compatibles avec une agriculture rentable. La biodiversité doit être produite parallèlement à une agriculture durable et intensive. Les principes du programme font en sorte que les habitats puissent être cultivés et gérés en utilisant les équipements et les techniques agricoles en place. Sachant que les habitats sont éta-

blis sur des terres habituellement non cultivées, les agriculteurs peuvent continuer à pratiquer leur activité de manière efficace et rentable sur les parties les plus productives des champs, en équilibrant la production alimentaire économique et la protection des ressources naturelles.

Grâce à l'implication des États-Unis et de 15 pays européens, Syngenta a enseigné à plus de 3 000 agriculteurs comment positionner, semer et gérer les habitats. La réhabilitation du nombre de pollinisateurs n'est qu'un des nombreux avantages de cette démarche. La couverture végétale qui en résulte permet également d'inverser les processus de dégradation des sols et des eaux, de lutter naturellement contre les nuisibles et d'améliorer la beauté du paysage. En cela, l'Opération Pollinisateur appuie la création de bandes végétales multifonctionnelles qui, non seulement, fournissent des sources de pollen et de nectar particulièrement appréciables, mais freinent également le ruissellement et l'érosion des champs et facilitent la vie des populations d'autres insectes bénéfiques. Le but ultime de cette approche est d'intégrer la protection de la biodiversité à celle des sols et de l'eau.

Avantages du projet

L'Opération Pollinisateur est basée sur plus de 12 ans d'expérience pratique sur des exploitations agricoles européennes ainsi que sur des études scientifiques indépendantes. Le projet promeut la plantation de mélanges ciblés de semences d'herbes et de fleurs sauvages qui produisent du pollen et du nectar pour aider les populations de pollinisateurs vivant le long des champs, dans les haies et dans les zones tampons. Syngenta et ses universités partenaires ont élaboré des mélanges spécifiquement adaptés aux conditions locales, aux espèces d'insectes natives, aux types de sols et aux conditions météorologiques.

L'introduction de ces habitats apporte d'autres services écosystémiques tels que l'amélioration de la qualité des sols et de l'eau en atténuant le ruissellement et en protégeant les sols de l'érosion. En introduisant une couverture végétale sur des terres non cultivées, l'Opération Pollinisateur permet de limiter l'érosion des sols, d'absorber les

ÉTUDE DE CAS 5.3 (CONT)

excédents d'azote, d'améliorer la structure et la compaction des sols et de réduire le ruissellement des eaux de surface. Certaines plantes fixent également l'azote atmosphérique dans leur biomasse, améliorant ainsi la fertilité des sols. Les haies et les bordures de champ peuvent avoir un impact positif sur la qualité de l'eau en réduisant le ruissellement des eaux de surface qui contiennent souvent des résidus de pesticides ou d'engrais. De même, des études ont montré que les bandes tampons composées de légumes permanents non cultivés permettent d'éliminer jusqu'à 97 % des sédiments des sols et de réduire la quantité d'azote présente dans le ruissellement.

Les agriculteurs bénéficient aussi directement d'autres aspects positifs. L'amélioration du niveau de pollinisation des insectes se traduit par une hausse des rendements et de la qualité des cultu-

res, par exemple, une production de fruits plus importante qui arrive à maturité de manière plus homogène. Les premiers résultats affichent également une augmentation de la teneur en huile des graines oléagineuses. L'Opération Pollinisateur montre que l'agriculture commerciale et la gestion environnementale positive peuvent non seulement coexister, mais être bénéfiques l'une pour l'autre.

Sans compter qu'avec l'engouement actuel pour la gestion environnementale qui gagne les détaillants, les consommateurs et même les politiciens, une participation à l'Opération Pollinisateur permet d'améliorer l'image du secteur agricole: en adoptant l'initiative, les cultivateurs et les détaillants montrent qu'ils se préoccupent de l'environnement.

Fonds pour l'environnement mondial expérimente une telle approche programmatique dans son programme sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne (*étude de cas 5.2* ci-dessous).

Pour que le secteur privé adopte pleinement la GDT, il doit bénéficier de structures d'incitations promulguées sous forme de lois. Ces structures comprennent notamment des mécanismes financiers encourageant les individus et les entreprises à générer des avantages plus importants pour la société et à compenser la société pour les pertes issues de pratiques commerciales dégradantes. Les gouvernements et les organismes de financement peuvent aider le secteur privé par le biais d'exemptions fiscales, d'aides, de prêts et de subventions afin de rendre ces efforts financièrement viables. Certaines municipalités ont, par exemple, développé des outils et des modèles pour financer les infrastructures vertes et gérer les risques d'événements météorologiques extrêmes, sur la base des nombreux services écosystémiques fournis. Le secteur des assurances est également en train de changer de politique en réponse aux coûts des événements météorologiques extrêmes⁷¹. Ces coûts peuvent, en outre, être minimisés par les acteurs du secteur privé s'ils ont préalablement investi dans des pratiques de GDT capables d'améliorer les avantages des services écosystémiques à grande

échelle (voir les études de cas 5.2 et 5.3), la résilience aux tempêtes et aux dégâts associés, etc.

Donc, même s'il relève de la responsabilité des gouvernements de promulguer des réglementations et des mécanismes de marché pour internaliser les externalités environnementales, le secteur privé doit, de son côté, fournir des informations sur ses besoins, ses priorités et les incitations possibles, et partager ses connaissances en vue d'une transposition à grande échelle. Parmi les exemples possibles, citons l'introduction de marchés de la compensation de la biodiversité et de la séquestration du carbone, et de paiements pour les services écosystémiques et les services dispensés par les bassins versants. L'application des outils susmentionnés pour procéder à une évaluation chiffrée de la valeur des écosystèmes et des avantages associés est aussi importante que la création et l'utilisation de réseaux pour diffuser la GDT et atteindre les individus sur le terrain.

Recommandations:

S'il veut réussir à transformer l'utilisation des terres et à en tirer des avantages durables, le secteur privé se doit d'étudier les recommandations et options suivantes:

- Pour garantir la pérennité de ses opérations futures, une entreprise doit parfaitement comprendre les risques économiques associés à la dégradation des terres, en fonction de la dépendance et des liens qu'elle entretient avec les ressources terrestres, informations qui doivent ensuite être incorporées dans les stratégies et les plans d'activité. L'Initiative ELD a mis au point un outil sur le rôle déterminant, la «matérialité» des terres, pour aider les entreprises à ce niveau².
- Lorsque la dégradation des terres a été identifiée comme un risque majeur et que la production et/ou l'approvisionnement dépendent étroitement des terres et des écosystèmes terrestres, le secteur privé doit étudier des solutions pour réorganiser sa production, son approvisionnement et sa gestion afin de conserver une base d'approvisionnement régulière et de créer de nouvelles opportunités de marché.
- Il est souhaitable d'appliquer des principes et des analyses de durabilité à long terme en s'inspirant des directives disponibles en matière d'investissement durable, afin de mieux comprendre et harmoniser la gestion des terres. Dans les contextes soumis à des niveaux de production variés et à des chaînes de valeur complexes, ces directives sont particulièrement utiles pour garantir la qualité et la sécurité des biens achetés.
- Il importe de comprendre clairement les impacts à long terme sur les ressources naturelles en élaborant et en appliquant des programmes de suivi des impacts permettant d'identifier les risques potentiels de réduction de l'approvisionnement qui pourraient nuire aux modèles commerciaux actuels et futurs.
- Il est recommandé de favoriser la création de réseaux et liens vers les institutions publiques et gouvernementales, particulièrement les ONG, afin de:
 - bénéficier de connaissances locales spécialisées sur les méthodes de gestion des terres les mieux adaptées, en garantissant une utilisation efficace des ressources naturelles et économiques;
 - obtenir et certifier des mécanismes de production socialement et écologiquement acceptables et conformes aux conditions préalables locales. Lorsque des licences d'exploitation sont nécessaires, il est plus facile de les obtenir en coopérant avec les institutions et organisations concernées; et
 - s'engager dans une communication conjointe sur les actions mises en œuvre pour limiter la dégradation des terres et la destruction de l'environnement afin d'améliorer l'image des entreprises aux yeux du public.
- Il faut utiliser les sources d'aide disponibles pour restructurer la production et l'approvisionnement (p. ex., par le biais du mécanisme de financement du PMF FEM, d'instruments autres que des subventions, ou de partenariats avec les pays éligibles et les agences du FEM) pour surmonter les obstacles financiers et obtenir un capital de départ.
- La diversification des modèles commerciaux permet de réduire ou de partager les risques et d'obtenir des avantages connexes, particulièrement s'ils sont établis en coopération avec des groupes de parties prenantes locaux. L'éco-tourisme et la formation sur place sont deux exemples parmi tant d'autres de cette diversification possible.
- Il faut élaborer un processus de transposition à grande échelle, en regroupant toutes les parties prenantes au sein d'une vision commune et en étudiant la capacité de transposition d'une intervention de GDT du point de vue biophysique, social et économique.

Conclusion

Ce rapport a mis en lumière l'importance de la GDT pour le bien-être humain mondial mais en se plaçant du point de vue des entreprises, car il est dans l'intérêt de toute entreprise qui interagit avec les terres ou en dépend au niveau de sa chaîne d'approvisionnement d'investir dans la GDT. Les exemples provenant de différents secteurs, échelles et perspectives montrent que les motifs commerciaux justifient largement l'adoption d'une gestion durable

des ressources terrestres basée sur une production et un approvisionnement responsables.

Le secteur privé joue un rôle clé dans la lutte contre les problèmes mondiaux grandissants que sont la dégradation des terres et la désertification. Les entreprises ont la possibilité de participer au dialogue d'élaboration de politiques et de pistes d'action, et doivent identifier leurs besoins et leurs priorités afin que la communauté mondiale puisse élaborer un plan holistique. Grâce à une analyse soigneuse de leur impact sur les terres et de leur dépendance vis-à-vis des terres, ainsi que des risques et des opportunités associés, les entreprises peuvent identifier les points d'entrée de l'investissement dans la GDT et adapter leurs stratégies en conséquence. En ayant la prescience de comprendre et d'identifier proactivement les avantages d'un investissement dans la GDT, elles peuvent bénéficier d'un avantage concurrentiel tout en se dotant d'une image positive, en améliorant leurs relations avec la société civile et en renforçant le développement durable pour le plus grand bénéfice du monde et des générations à venir. Cette évolution les oblige cependant à abandonner les incitations et pratiques perverses qui mettent exclusivement l'accent sur les gains à court terme et à se concentrer sur les avantages durables à long terme. L'Initiative ELD appuie ces investissements en fournissant, en fonction des besoins, des outils économiques, des systèmes de transfert de connaissances, des réseaux et autres mécanismes et approches.

Ce rapport défend le point de vue selon lequel le secteur privé a un rôle important à jouer pour préserver les fonctions des terres et les restaurer lorsqu'elles sont dégradées. Il ne fait aucun doute que les entreprises du secteur privé qui s'efforcent de donner l'exemple réussiront à ouvrir la voie de la transformation des terres actuellement dégradées. Comme pour les actions de développement réussies, les exemples de réussite du secteur privé sont fragmentés et devront être diffusés plus largement sous la forme d'un récit cohérent. Pour transposer les réussites à grande échelle, il est crucial de mettre en place des partenariats et des réseaux plus importants entre tous les acteurs, et notamment une coopération accrue entre des entreprises qui ont plutôt l'habitude de se faire concurrence. Ce besoin croissant de « connectivité » entre tous les acteurs exige la création de motivations et d'incitations de la part du secteur public et du secteur

privé, ce qui reste probablement le principal enjeu de la transformation de la gestion des terres, une évolution indispensable pour garantir un avenir prospère et durable pour tous

Ne ratez pas cette opportunité commerciale!

Pour les entreprises, il est essentiel d'atténuer les risques et de tirer le meilleur parti possible de leurs ressources foncières. Ce rapport présente, pour les entreprises confrontées à la dégradation des terres, quelques-uns des avantages associés à la gestion durable des terres ainsi que les opportunités qui en découlent.

Ce rapport permet aux parties prenantes, après avoir évalué les risques de la dégradation des terres sur les secteurs concernés, de discuter des impacts de la dégradation des terres et des options d'investissement associées sur la base des exemples de bonnes pratiques fournis. Pour les entreprises directement concernées par l'approvisionnement primaire, les terres sont une ressource clé qui doit être gérée avec soin et de manière durable.

Malgré la présence d'obstacles, des solutions existent pour les entreprises de toutes tailles. Les sources de financement, de certification ou de développement de nouveaux marchés n'en représentent qu'une infime partie. Les outils mentionnés dans cette publication sont là pour aider les acteurs du secteur privé à créer les réseaux nécessaires au sein de leur entreprise, mais aussi pour orienter leurs décisions futures en faveur d'une autre utilisation des terres.

L'Initiative ELD continuera à aider les entreprises à évaluer les risques de la dégradation des terres sur leur activité ainsi que les opportunités d'investissement dans la gestion durable des terres. Les résultats de ce rapport servent de base aux activités de sensibilisation de l'Initiative, sachant que l'outil d'évaluation de la « matérialité » des terres, qui a pour but d'intégrer la dégradation des terres dans les protocoles standard des entreprises du secteur privé, y contribuera également. Toutes les entreprises sont invitées à participer à la création conjointe d'un avenir durable pour les terres et les écosystèmes terrestres par le biais de ces outils et avec l'appui de l'Initiative ELD.

Références bibliographiques

- 1 Initiative ELD. (2015). *The value of land: Prosperous lands and positive rewards through sustainable land management*. Disponible sur le site web: www.eld-initiative.org.
- 2 Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2011. *The state of the world's land and water resources for food and agriculture (SOLAW) – Managing systems at risk*. Rome, Italie: FAO, et Londres, UK: Earthscan.
- 3 Initiative ELD. (2013). *The rewards of investing in sustainable land management. Scientific Interim Report for the Economics of Land Degradation Initiative. A global strategy for sustainable land management*. Disponible sur le site web: www.eld-initiative.org.
- 4 Forum économique mondial (World Economic Forum – WEF). (2014). *New growth models. Challenges and steps to achieving patterns of more equitable, inclusive and sustainable growth*. Consulté le [19.10.2015] sur le site [http://www3.weforum.org/docs/GAC/2014/WEF_GAC_NewGrowthModels_ChallengesStepsGrowth_Report_2014.pdf].
- 5 Initiative ELD. (2013). *Opportunity lost: Mitigating risk and making the most of your land assets. Business Brief*. Disponible sur le site web: www.eld-initiative.org.
- 6 Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULD). (2013). *A Stronger UNCCD for a Land-Degradation Neutral World. Issue Brief*. Bonn, Allemagne: CNULD.
- 7 Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL). (2015). *Doing business with nature: Opportunities from natural capital*. Consulté le [30.11.2015] sur le site [www.cisl.cam.ac.uk/publications/natural-resource-security-publications/doing-business-with-nature-report].
- 8 Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULD). (2011). *Achieving global sustainability through effective sustainable land management and implementing the UNCCD 10-year strategic plan and framework to enhance the implementation of the Convention (2008–2018). The role of parliamentarians*. Consulté le 12.07.2015 sur le site [www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Parliament/2011/9%20session%20RT%20for%20Parliamentarians%20-%20Oct%202011.pdf].
- 9 Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (MA). (2005). *Ecosystems and Human Well-Being: Synthesis*. Washington, D.C.: Island Press.
- 10 Porter, M.E., & Kramer, M.K. (2011). *Creating shared value. Harvard Business Review (Janvier-février 2011)*.
- 11 Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL). (2015). *Unhedgeable risk: How climate change sentiment impacts investment*. Consulté le [30.11.2015] sur le site [www.cisl.cam.ac.uk/publications/sustainable-finance-publications/unhedgeable-risk#sthash.ZOLL77ko.dpuf].
- 12 Terrafrica. (2009). *Policy and Financing for Sustainable Land Management in Sub-Saharan Africa*. Consulté le [19.10.2015] sur le site [www.terrafrica.org/wp-content/uploads/2013/resources/SLM_financing_policy_guidelines.pdf].
- 13 Terrafrica. (2011). *Sustainable land management in practice: Guidelines and best practices for sub-Saharan Africa*. Rome, Italie: FAO.
- 14 Fonds pour l'Amazonie. (2005). *About Amazon Fund*. Consulté le [27.07.2015] sur le site [www.amazonfund.org].
- 15 Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2011). *End of Project Evaluation Report Sustainable Land Management Project*. Consulté le [26.08.2015] sur le site [[www.pk.undp.org/content/dam/pakistan/docs/EvaluationReports/Sustainable%20Land%20Management%20to%20Combat%20Desertification%20in%20Pakistan%20\(SLMP\).pdf](http://www.pk.undp.org/content/dam/pakistan/docs/EvaluationReports/Sustainable%20Land%20Management%20to%20Combat%20Desertification%20in%20Pakistan%20(SLMP).pdf)].
- 16 Étude mondiale des approches et des technologies de conservation (WOCAT). (2007). *Where the land is greener: case studies and analysis of soil and water conservation initiatives worldwide*. CTA, FAO, PNUE et CDE: Wagenegin, Pays-Bas.
- 17 Shames, S, Clarvis, M.H., & Kissinger, G. (2014). *Financing Strategies for Integrated Landscape Investment: Synthesis Report*. In Shames, S. (Ed). *Financing Strategies for Integrated Landscape Investment*. Washington, D.C.: EcoAgriculture Partners.
- 18 Scottish Water Company. (2014). *SLM Incentive Scheme*. Consulté le [09.07.2015] sur le site [www.scottishwater.co.uk].

- 19 Jacobson, M.G., Straka, T.J., Greene, J.L., Kilgore, M.A., & Daniels, S.E. (2005). *Financial incentives for practicing sustainable forestry on private forest lands*. Consulté le [19.10.2015] sur le site [<http://www.srs.fs.usda.gov/econ/data/forestincentives/jacobson-et-al-saf2006conv.pdf>].
- 20 Denyer, S. (2015, 07/04). Inner Mongolian herders feel force of China's hunger for minerals. *The Washington Post*, Washington, D.C.
- 21 Schneider, V. (2015, 27/07). The palm oil company at the centre of a bitter land rights struggle in Cameroon. *The Guardian*, UK.
- 22 Fonds pour l'environnement mondial (FEM). (2015). *The GEF Small Grants Programme*. Consulté le [12.07.2015] sur le site [www.sgp.undp.org/index.php?option=com_sgpprojects&view=allprojects&Itemid=211].
- 23 Fondation Bill et Melinda Gates. (2015). *Agricultural Development Strategy Overview*. Consulté le [12.07.2015] sur le site [www.gatesfoundation.org/What-We-Do/Global-Development/Agricultural-Development].
- 24 United States Forest Service (USFS). (2015). *Public Private Partnerships*. Consulté le 09.07.[2015] sur le site [www.fs.usda.gov/detailfull/prc/home/?cid=stelprd3804156&width=full].
- 25 Natural Resources Canada. (2015). *Canadian Investments in Forest Industry Transformation (IFIT) Program*. Consulté le [27.07.2015] sur le site [www.nrcan.gc.ca/forests/federal-programs/13139].
- 26 CATIE & GM. (2012). *Incentive and market-based mechanisms to promote sustainable land management: Framework and tool to assess applicability*. Consulté le [15.07.2015] sur le site [www.global-mechanism.org/jedocman/download.php?fname=GM_IMBM_E.pdf].
- 27 Fonds international de développement agricole (FIDA). (2014). *Reducing Poverty by Improving Soil Fertility in Burkina Faso*. Consulté le [12.07.2015] sur le site [www.ifad.org/climate/regions/wca/burkina.htm].
- 28 Fonds international de développement agricole (FIDA). *IFAD in Burkina Faso*. Consulté le [12.07.2015] sur le site [www.operations.ifad.org/web/ifad/operations/country/home/tags/burkina_faso].
- 29 Fonds pour l'environnement mondial (FEM). (2015). *Zimbabwe, Reversing land degradation through holistic land management for livelihood enhancement*. Consulté le [12.07.2015] sur le site [www.sgp.undp.org/index.php?option=com_sgpprojects&view=projectdetail&id=23265&Itemid=205].
- 30 Michigan State University & Gates Foundation. (2009). *NEPAD-MSU land \$10.4 million to improve African agricultural practices*. Consulté le [27.07.2015] sur le site [www.msutoday.msu.edu/news/2009/nepad-msu-land-104-million-to-improve-african-agricultural-practices/].
- 31 TechnoServe. (2015). *Cotton business creates new opportunities in Uganda*. Consulté le [15.10.2015] sur le site [<http://www.technoserve.org/blog/cotton-business-creates-new-opportunities-in-uganda>].
- 32 Bund-Länder-Arbeitsgruppe Bodenmarktpolitik. (2014). *Landwirtschaftliche Bodenmarktpolitik: Allgemeine Situation und Handlungsoptionen*. Consulté le [09.01.2015] sur le site [www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/Landwirtschaft/LaendlicheRaume/Bodenmarkt-Abschlussbericht-Bund-Laender-Arbeitsgruppe.pdf?__blob=publicationFile,P.25].
- 33 Ministère fédéral de la Protection des consommateurs, de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL). (2015). *Agrarpolitischer Bericht der Bundesregierung*. Consulté le [09.01.2015] sur le site [www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/Broschueren/Agrarbericht2015.pdf?__blob=publicationFile,Pages46-47].
- 34 Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). (2015). *Großflächige Landkäufe und -pachten*. Consulté le [09.01.2015] sur le site [www.bmz.de/de/zentrales_downloadarchiv/themen_und_schwerpunkte/ernaehrung/Themenblatt_7.pdf].
- 35 New Belgium Brewing. (2015). *Sustainability Report*. Consulté le [12.07.2015] sur le site [www.newbelgium.com/Sustainability.aspx].
- 36 TIAA-CREF Asset Management. (2014). *Responsible Investment in Farmland*. Consulté le [12.07.2015] sur le site [www.tiaa-cref.org/public/pdf/Farmland-Sustainability-Report.pdf].
- 37 Tim Hortons. (2015). *Sustainability Report*. Consulté le [12.07.2015] sur le site [www.sustainabilityreport.timhortons.com].
- 38 Global Reporting Initiative (GRI). (2013). *G4 Development: Second G4 public comment period: Supply chain disclosure, February 2013*. Consulté le [12.07.2015] sur le site [www.globalreporting.org/resourcelibrary/Second-G4-PCP-Submissions-8-Qualitative-Online-Feedback-Supply-Chain-Disclosure.pdf].
- 39 Coca Cola. (2013). *Sustainable agriculture*. Consulté le [12.07.2015] sur le site [www.coca-colacompany.com/sustainabilityreport/world/sustainable-agriculture.html#section-piloting-sustainable-farming-projects-worldwide].

- 40 National Fish and Wildlife Foundation (NFWF). (2015). *Acres for America*. Consulté le [12.07.2015] sur le site [www.nfwf.org/acresforamerica/Pages/home.aspx#Vbf_m7NViko].
- 41 Walmart. (2015). *Acres for America*. Consulté le [27.07.2015] sur le site [www.corporate.walmart.com/global-responsibility/environment-sustainability/acres-for-america].
- 42 Clark, A.M. (1995). Non-governmental organizations and their influence on international society. *Journal of International Affairs*, 48(2): 507–525.
- 43 Vis, J.K., Hamilton, H., & Lowitt, E. (2013). Renewing the global food system. In Lowitt, E (Ed.). (2013). *The collaboration economy: How to meet business, social, and environmental needs and gain competitive advantage*. Consulté le [10.10.2015] sur le site [http://eu.wiley.com/WileyCDA/WileyTitle/productCd-1118573366.html].
- 44 Pesqueir, L., & Verburg, J. (2012). NGO-business interaction for social change: Insights from Oxfam's private sector programme. *International Food and Agribusiness Management Review*, 15(B): 133–138.
- 45 Institut international du développement durable (IISD). (2015). *Opposites attract*. Consulté le [10.10.2015] sur le site [www.iisd.org/business/ngo/opposites.aspx].
- 46 Union for Ethical BioTrade. (2010). *Biodiversity Barometer 2010*. Consulté le [01.08.2015] sur le site [www.ethicalbiotrader.org/dl/barometer/UEBT_BIODIVERSITY_BAROMETER_2010.pdf].
- 47 Southern Company. (2015). *Stewardship overview*. Consulté le [01.08.2015] sur le site [www.southerncompany.com/what-doing/corporate-responsibility/economic-stewardship/home.cshtml].
- 48 Global Environmental Management Initiative (GEMI). (2008). *Guide to successful corporate-NGO partnerships*. Consulté le [27.07.2015] sur le site [www.dnr.wi.gov/topic/SmallBusiness/documents/caseStudies/GEMIGuideToSuccessfulCorporateNGOPartnerships.pdf].
- 49 World Resources Institute (WRI), Meridian Institute (MI), et World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). (2008). *The Corporate Ecosystem Review: Guidelines for identifying business risks and opportunities arising from ecosystem change*. Washington, D.C.: WRI.
- 50 Kessler, A., van Duivenbooden, N., Nsabimana, F., & van Beek, C.L. (2015). Bringing ISFM to scale through an integrated farm planning approach – A case study from Burundi. Special issue on African eco-efficient solutions to food insecurity and climate change, *Nutrient Cycling in Agroecosystems*. In Press.
- 51 Heap, S. (2000). NGO-business partnerships: Research-in-progress. *Public Management*, 2(4): 556.
- 52 Chen, S., Choi, C.J., & Millar, C. (2004). Global strategic partnerships between MNEs and NGOs: Drivers of change and ethical issues. *Business and Society Review*, 109(4): 395–414.
- 53 Damlamian, C. (2006). *Corporate-NGO partnerships for sustainable development*. Consulté le [01.08.2015] sur le site [www.repository.upenn.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1022&context=curej].
- 54 Kissinger, G., & Lexeme Consulting. (2013). *Reducing Risk: Landscape Approaches to Sustainable Sourcing – Starbucks and Conservation International Case Study*. Consulté le [30.11.2015] sur le site [http://ecoagriculture.org/publication/reducing-risk-landscape-approaches-to-sustainable-sourcing-synthesis-report/reducing-risk-landscape-approaches-to-sustainable-sourcing-starbucks-and-conservation-international-case-study].
- 55 Heap, S. (1998). *NGOs and the private sector: Potential for partnerships*. Consulté le [01.08.2015] sur le site [www.intrac.org/data/files/resources/94/OPS-27-NGOs-and-the-Private-Sector.pdf].
- 56 The Economics of Ecosystems and Biodiversity (TEEB). (2011). *TEEB for Business*. Consulté le [17.10.2015] sur le site [www.teebweb.org/media/2012/01/TEEB-For-Business.pdf].
- 57 Business for Social responsibility (BSR). (2001). *Guide to engaging with NGOs*. Consulté le [27.07.2015] sur le site [www.commddev.org/files/1922_file_BSR_Guide_to_Engaging_NGOs.pdf].
- 58 World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). (2013). *Eco4Biz. Ecosystem services and biodiversity tools to support business decision-making*. Genève, Suisse: WBCSD.
- 59 Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULD). (2015). *Reaping the rewards: Financing land degradation neutrality*. Bonn, Allemagne: CNULD.
- 60 World Resources Institute (WRI). (2010). *Global map of forest landscape restoration opportunities*. Consulté le [31.07.2015] sur le site [www.wri.org/resources/maps/global-map-forest-landscape-restoration-opportunities].
- 61 World Resources Institute (WRI). (2010). *Global map of forest landscape restoration opportunities*. Consulté le [31.07.2015] sur le site [www.wri.org/resources/maps/global-map-forest-landscape-restoration-opportunities].

- 62 Gross, L., & Wertz, L. (2015). *The Landscape Approach for Sustainability in African Agribusiness: Partnerships that support excellent companies, communities and ecosystems*. Washington, D.C.: EcoAgriculture Partners.
- 63 World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). (2015). *Land degradation neutrality: Issue brief for business*. Genève, Suisse: WBCSD.
- 64 Mécanisme mondial (MM). (2007). *Specialized in upscaling finance for sustainable land management*. Rome, Italie: GM.
- 65 Columbia Centre on Sustainable Investment (CCSI). (2015). *Sustainable investment in agriculture. Fact sheet*. New York, USA: Columbia University.
- 66 Shames, S., Clarvis, M.H., & Kissinger, G. (2014). Financing strategies for integrated landscape investment: Synthesis Report. In Shames, S. (Ed.), *Financing strategies for integrated landscape investment*. Washington, D.C.: EcoAgriculture Partners.
- 67 Scherr, S.J., Shames, S., & Friedman, R. (2013). Defining integrated landscape management for policy makers. *EcoAgriculture Policy Focus No. 10*. Washington, D.C.: EcoAgriculture Partners.
- 68 Cooly, L., & Linn, J.F. (2014) Taking innovations to scale: Methods, applications and lessons. Washington, D.C.: Results for Development Institute/ Management Systems International.
- 69 Hartmann, A., Kharas, H., Kohl, R., Linn, J.F., & Massler, B. (2013) Scaling up the fight against rural poverty: An institutional review of IFAD's approach. Global working paper No. 39, Brookings, Washington D.C.: IFAD.
- 70 Reij, C. (2015). Scaling up greening for forest and landscape restoration: Six steps to success. Consulté le [15.11.2015] sur le site [www.riopavilion.org/download-presentations/unccd-cop-12-ankara-2015].
- 71 McBean, G.A., Bruce, J.P., & Kovacs, P. (2012). Telling the weather story. Prepared by the Institute for Catastrophic Loss Reduction for the Insurance Bureau of Canada. Consulté le [10.10.2015] sur le site [http://iclr.org/images/Telling_the_weather_story.pdf].

Liste des figures

Figure 2.1	Différences entre les approches de gestion des terres dans le temps	17
Figure 4.1	Étapes clés de la mise en place d'une coopération avec des ONG	38
Figure 4.2	Trois niveaux d'interaction	39
Figure 4.3	Qualités des ONG partenaires potentielles	41

Liste des tableaux

Tableau 2.1	Mécanismes d'incitation fondés sur le marché destinés à promouvoir la GDT	23
Tableau 3.1	Types d'investissement et d'opportunités dans les terres agricoles durables	29
Tableau 3.2	Résumés d'exemples d'investissements du secteur privé dans des projets de GDT ..	31
Tableau 4.1	Avantages des partenariats entre entreprises et ONG	38
Tableau 4.2	Sources d'information sur les ONG partenaires potentielles	40
Tableau 4.3	Questions directrices pour évaluer l'adéquation d'une ONG	40
Tableau 5.1	Outils de cartographie des services écosystémiques	44

Liste des études de cas

Étude de cas 2.1	Appui du secteur public au secteur privé: Scottish Water Company	18
Étude de cas 2.2	Absence de politiques pour la production d'huile de palme au Cameroun . . .	20
Étude de cas 2.3	Partenariats public-privé: service des forêts des États-Unis et Coca-Cola	22
Étude de cas 3.1	Amélioration de la fertilité des sols au Burkina Faso: Fonds international de développement agricole (FIDA)	24
Étude de cas 3.2	Appui aux communautés et aux moyens de subsistance locaux au Zimbabwe grâce à des petites subventions (FEM)	25
Étude de cas 3.3	Investissement collectif du secteur privé dans des pratiques de GDT: BioBoden	27
Étude de cas 4.1	Valoriser les services écosystémiques pour optimiser les ressources disponibles: Initiative des terres fertiles (ITF)	36
Étude de cas 5.1	Investissements fonciers, droits et genre	43
Étude de cas 5.2	Favoriser le développement durable et la résilience en faveur de la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne – une approche intégrée . . .	46
Étude de cas 5.3	Appui du secteur privé aux pratiques de GDT favorables aux services écosystémiques: Opération Pollinisateur et approches multifonctionnelles de l'utilisation des terres et de l'agriculture intensive de Syngenta	48

Liste des encadrés

Encadré 1.1	Principaux termes et définitions	13
--------------------	--	----





Pour un complément d'informations ou soumettre des commentaires, veuillez contacter:

Secrétariat de l'Initiative ELD
Mark Schauer
c/o Deutsche Gesellschaft
für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Friedrich-Ebert-Allee 36
53113 Bonn
Allemagne
T + 49 228 4460-3740
E info@eld-initiative.org
I www.eld-initiative.org

Cette brochure a été publiée avec le soutien des organisations partenaires de l'Initiative ELD et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le Ministère allemand fédéral pour la Coopération Économique et le Développement (BMZ).

Mise en page: kipconcept GmbH, Bonn
Imprimé en l'Union européenne sur du papier certifié FSC
Bonn, Juillet 2016
©2016

www.eld-initiative.org

